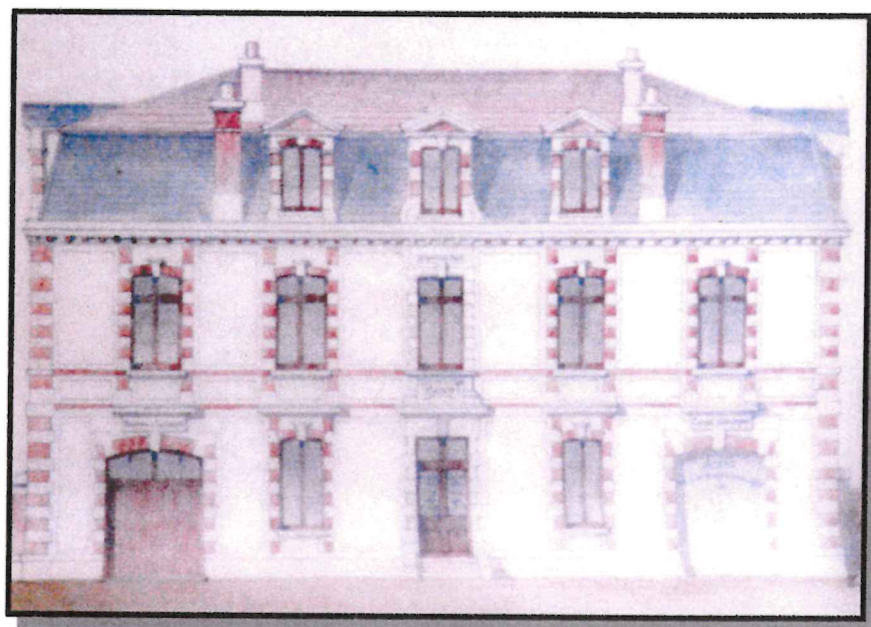


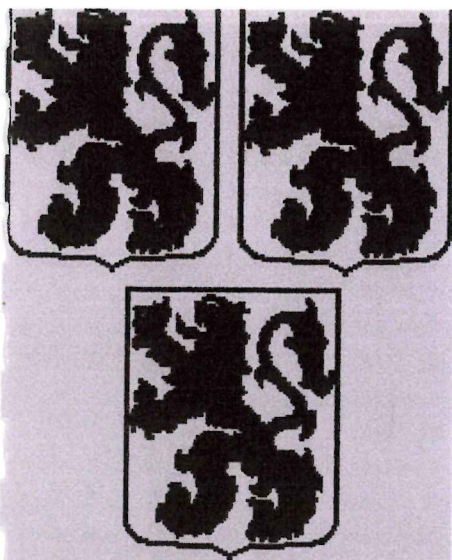
La place de la mairie à Villiers-Saint-Georges

de 1800 à 2000 :
La modernisation d'un centre urbain.



Exposition
2 septembre 2001

Patrimoine du canton de
Villiers-Saint-Georges



L'auteur : Pierre Grand, président de l'association
"Patrimoine du canton de Villiers-Saint-Georges",
professeur d'histoire au collège de
Villiers-Saint-Georges.

Illustration de couverture :

Projet définitif pour la façade de la mairie. Détail. 1873.
A.D.S.M. 4 OP 519/2.

TABLE DES MATIERES

Introduction	Page 3
Repères : temps et espaces	Page 4
L'ancien cimetière devient une place publique	Page 6
La disparition programmée du presbytère	Page 13
L'église : le poids du passé	Page 18
La "Maison commune, école, justice de paix" La première mairie	Page 24
Enfin une école de filles !	Page 28
"Trop beau, trop grand pour Villiers-Saint-Georges" La seconde mairie	Page 33
L'école maternelle	Page 40
Vie et mort des commerces	Page 41
Conclusion	Page 45
Annexes :	
1- Chronologie des maires de Villiers-Saint-Georges	Page 48
2- Un portrait de Pierre-Simon Roberdel	Page 49
Table des illustrations	Page 52
Sources et remerciements	Page 53

Introduction

Villiers-Saint-Georges se distingue des villages voisins par la présence d'une vaste place publique au centre même de l'agglomération, autour de laquelle se groupent la mairie, les écoles, l'église, la poste et les principaux commerces.

Cette organisation, qui met la place au centre de la vie communale, est récente. Dès après la Révolution, les nouveaux pouvoirs civils installés par l'Empire commencent à lorgner sur ce vaste espace occupé alors par le cimetière et le presbytère. Petit à petit ils en chassent le curé, incarnation d'un pouvoir en déclin dans un village très tôt déchristianisé, et seul maître des lieux depuis des siècles.

En moins de cent ans, de 1836 à 1910, cette espace voué à la religion est totalement transformé, rebâti, laïcisé. La place devient le centre de la vie publique de Villiers : politique, scolaire, commercial, festif. Seule l'église, préservée mais rudement restaurée, témoigne encore aujourd'hui d'une époque révolue.

La place de la mairie est-elle le fruit de hasards ou le résultat d'un plan délibéré de restructuration du centre urbain ? Quels choix ont prévalu à la construction des édifices publics ? Quels hommes sont derrière ces transformations ?

L'exposition, tenue à Villiers-Saint-Georges le deux septembre 2001, et le présent livret, ont l'ambition de revenir sur ces deux siècles (surtout le XIXe), qui ont changé le paysage urbain de la commune et principalement l'aspect de la "Place de la mairie".

C'est aussi l'occasion, en ce début de siècle, de se pencher avec un peu de nostalgie, avouons-le, sur ce site. C'est un retour vers le passé en même temps qu'un bilan qui sont proposés.

Repères : le temps

- 1806 : installation de la justice de paix au presbytère
- 1836 : construction de la première mairie
- 1841 : déplacement du cimetière
- 1860 : construction de l'école de filles
- 1875 : construction de la seconde mairie (actuelle)
- 1881 : création d'un marché hebdomadaire
- 1900 : rehausse du clocher
- 1910 : démolition du presbytère
- 1975 : nivellement de la place
- 1976 : construction de l'école maternelle
- 1983 : ouverture de la nouvelle poste

Repères : l'espace

1827 : avant la place

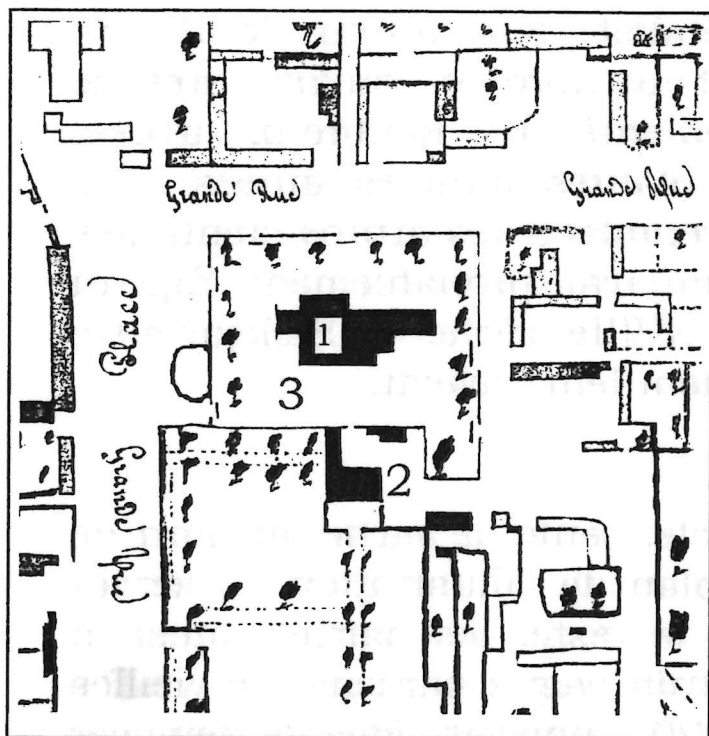


Illustration 1 :

plan "idéal" de Villiers-Saint-Georges.
Détail. 1827.
Archives municipales.

- 1- église
- 2- presbytère
- 3- cimetière
- 4- mairie
- 5- école de filles

1885 : la place achevée

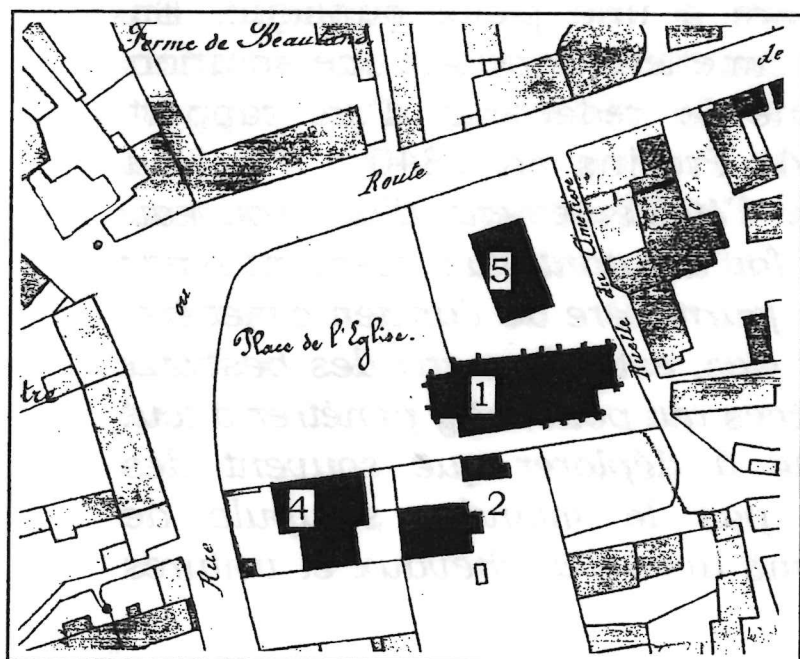


Illustration 2 :

plan de Villiers-Saint-Georges.
Détail. 1885.
Archives municipales

Le cimetière devient une place publique

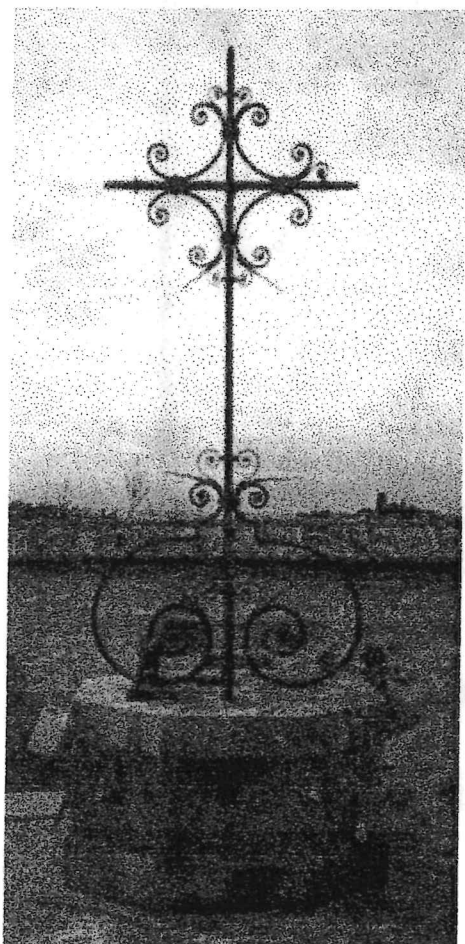
La suppression de l'ancien cimetière

L'ancien cimetière s'étalait tout autour de l'église principalement à l'ouest et au nord et couvrait près de trente ares. Il était agrémenté de nombreux arbres, principalement des ormes, plantés dans les années 1780 et qui avaient eux-mêmes remplacé des arbres identiques mais trop vieux. Le cimetière avait probablement l'âge du village (XII-XIIIe siècle). Au XVIIIe siècle, les Bellejoyeuse, seigneurs de Villiers, y avaient leur caveau.

Au début du XIXe siècle, seule la partie au nord de l'église (lettrée "A" sur le plan de l'illustration 3) servait encore aux inhumations. Le reste, les parties ouest et sud, avait l'allure d'un terrain vague parsemé de vieilles tombes. Dès les années 1820, apparaît l'idée de déplacer le cimetière afin de se conformer aux nouvelles lois qui imposent de sortir les cimetières des centres urbains pour des raisons de salubrité, et d'en profiter pour dégager l'espace nécessaire à une place publique. En outre, l'état pitoyable du cimetière imposait une solution radicale, comme l'indique le rédacteur d'un rapport adressé au sous-préfet de Provins en 1840 : "*[...] La nécessité au surplus de l'établissement d'un nouveau cimetière hors du pays se fait d'autant plus vivement sentir à cause de la profanation journalière de l'ancien cimetière, qui étant non entièrement clos, est à la merci des bestiaux et animaux de toutes espèces qui peuvent y pénétrer à tout moment; et l'on a même à déplorer que souvent des particuliers ne se font pas le moindre scrupule de s'abstenir d'y passer même avec des chevaux et voitures [...]*".

Le cimetière devient une place publique

Le projet est arrêté en 1836 et réalisé par étapes à partir de 1841. Seule la partie utilisée du cimetière est maintenue dans un premier temps. La partie ouest est nettoyée, nivelée, plantée de tilleuls et aménagée en place publique. La parcelle sud est vendue. Un nouveau cimetière est aussitôt aménagé au nord du bourg, le long de la route vers Courgivaux (cimetière actuel) sur une contrée appelée "l'orme à Naret". Les anciennes tombes ne sont pas relevées. Tout au plus les restes sont-ils mis à la fosse commune. Pendant une vingtaine d'années Villiers dispose de deux cimetières : l'ancien, où l'on maintient les tombes en attendant l'extinction des concessions, et le nouveau où se font les inhumations. En 1852, lors d'une tournée, le Préfet est surpris de voir que le cimetière n'est séparé de la place par aucune clôture, et que des tombes apparaissent encore ça et là. C'est en 1860, pour la construction de l'école des filles (cf. infra page 28) que l'ancien cimetière est définitivement supprimé.



Il ne reste qu'un seul souvenir de ce cimetière : son calvaire (illustration 4). Il se dressait dix mètres à l'ouest devant la porte de l'église, sur un socle carré en grès de trois marches. Il fut déplacé en 1841 pour être installé au centre du nouveau cimetière. Puis de nouveau déplacé dans les années 1880 lorsque celui-ci fut agrandi, et installé au bout de l'allée centrale où il se trouve encore.

Illustration 4 :

calvaire de l'ancien cimetière. XVIIIe siècle. Fer forgé.
Photo "Patrimoine du canton de Villiers-Saint-Georges"
2001.

Le cimetière devient une place publique

La "Place de l'église"

Ce n'est qu'à partir de 1860 que la place prend définitivement l'aspect qu'on lui connaît encore aujourd'hui. Elle est alors bordée à l'ouest et au nord par la Départementale 20 (dite alors "Route de Courgivaux") tracée au début des années 1830, et qui tourne à angle droit au niveau de la place. Cette route draine une circulation qui ne cessera d'augmenter puisqu'elle relie Provins à Esternay, et au-delà, la Nationale 4 à la Nationale 19. Villiers est une étape pour les voyageurs et les marchands. Par ailleurs, la place reçoit dans son angle nord-ouest les routes venant de Rupéreau et de Sancy-lès-Provins, routes secondaires, mais qui drainent vers Villiers-saint-Georges, chef-lieu de canton, la population de tout ce secteur. La place se déploie donc à un carrefour très emprunté.

Au sud, elle est bordée par l'église qui impose son épaisse silhouette et par le presbytère un peu en retrait, discrètement retranché derrière un haut mur. Au sud-ouest, la "maison d'école", bâtie en 1836 présente son pignon à la place. A l'est, la nouvelle école de filles élevée en 1860.

Le long de la Départementale 20 et devant l'école des filles, la place est plantée d'une double rangée d'arbres. Les ormes ont disparu au profit d'acacias et de marronniers plus en vogue au XIXe siècle.

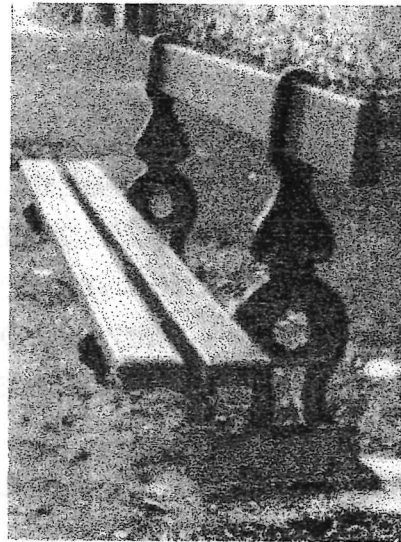
Sous ces arbres, des bancs publics composés de deux pieds en fonte (modèle n° 14 de la maison Guillot à Paris), d'un madrier en chêne pour l'assise et d'un autre pour le dossier, le tout peint (quelle couleur ?), sont installés en 1906 (illustration 5).

Le cimetière devient une place publique

Illustration 5 :

banc de la rue de la gare placé en 1906, du même modèle que ceux installés sur la place.

Photographie "Patrimoine du canton de Villiers-Saint-Georges". 2001.



L'éclairage public est assuré par des lampes à pétrole (15 dans tout le bourg en 1880 - illustration 6) allumées tous les soirs, sauf les nuits de pleine lune, du premier octobre au premier avril, dès la tombée de la nuit et pendant six heures. Les soirs de fête et d'élections ce dispositif est complété sur la place par 300 petites lampes supplémentaires. En 1893 un projet pour "*l'établissement de la lumière électrique*" est envisagé pour la place, destiné uniquement aux jours de fêtes. Il n'est pas réalisé.

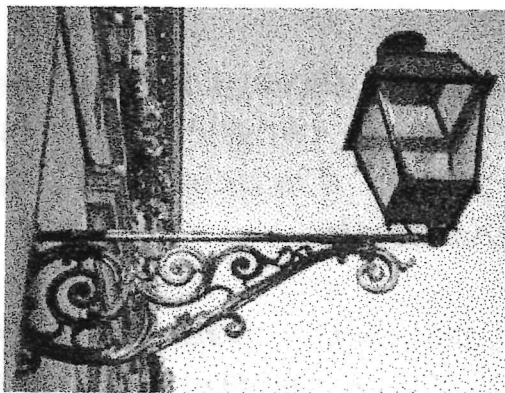


Illustration 6 :

lanterne et bras de lumière de la façade de la mairie. Anciennement au pétrole, a été électrifié. Vers 1880.

Photo "Patrimoine du canton de Villiers-Saint-Georges". 2001.

Le cimetière devient une place publique

Les fêtes annuelles sont au nombre de quatre : la fête patronale, la foire de juillet, la distribution des prix (souvent à la fin de la foire) et la Fête Nationale. Juillet était donc un mois festif à Villiers au temps de la IIIe République ! Lors de ces occasions, une "rotonde" était dressée sur la place, devant l'école des filles, par un organisateur de bals. L'entrée était de 50 centimes dans les années 1900. A côté s'installait un "manège de chevaux de bois" à 10 centimes le tour. Balançoires, cirque, confiserie étaient les autres attractions. L'éclairage public était alors maintenu jusqu'à 4 heures du matin ! Après la destruction du presbytère en 1910, la rotonde est installée à son emplacement.

Plus ordinairement, chaque semaine (le dimanche ?) un marché est institué sur "la place de l'hôtel-de-ville" en 1881, ce qui conforte la fonction commerciale de Villiers sur le plan local. Les marchands forains s'installent sur deux travées, voire trois si nécessaire, parallèlement aux rangées d'arbres qui longent la départementale.

Dans les années 1970, la place connaît un nouvel aménagement. Pour remédier à la forte déclivité du terrain depuis les marches de la mairie jusqu'à la rue, tout l'espace est terrassé et relevé au niveau de la rue. La double rangée de tilleuls et de marronniers est arrachée, un muret en béton surmonté d'une grosse balustrade métallique ferme la place le long des rues réservant seulement deux accès, à chaque extrémité, l'un sur le côté de la mairie, l'autre devant la Poste (illustration 7). Toute la surface, en mauvais état, est goudronnée.

Depuis, la place affecte certains jours, l'allure d'un vaste parking...

Le cimetière devient une place publique

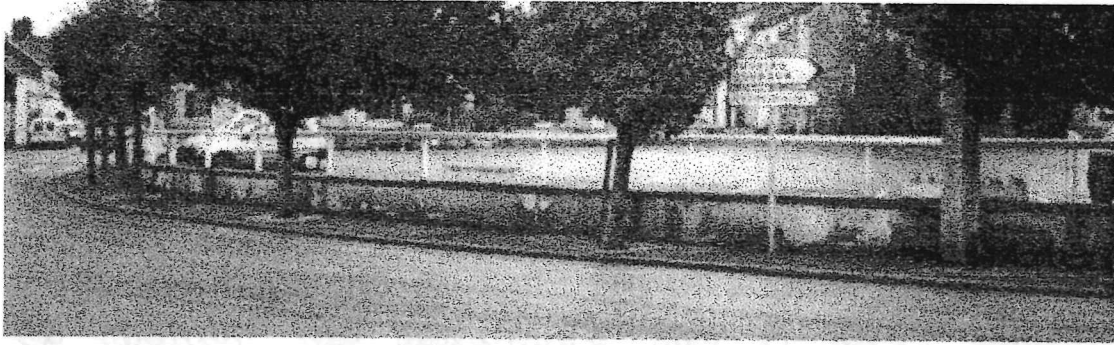


Illustration 7 :

La place vue de l'angle sud-ouest avec les aménagements des années 1970. Etat actuel.

Photo "Patrimoine du canton de Villiers-Saint-Georges". 2001.

Actuellement, un projet d'aménagement touche la rue de l'église et l'angle de la place devant les écoles afin d'y empêcher la circulation automobile. Un mobilier urbain neuf (bancs, éclairage) viendra compléter l'installation.



Illustration 8 :

Puits communal à l'angle nord-ouest de la place. Etat actuel.

Photo "Patrimoine du canton de Villiers-Saint-Georges". 2001.

Le presbytère

Le presbytère est une imposante maison bâtie au XVIIe ou au XVIIIe siècle, au sud de l'église. Il dispose de plusieurs petits édifices en dépendance autour d'une cour fermée d'un mur (écurie, granges, poulailler, bûcher) et d'un immense jardin qui s'étend au sud jusqu'à l'actuelle rue des Tournelles, et à l'ouest jusqu'à la route de Provins (illustration 9).

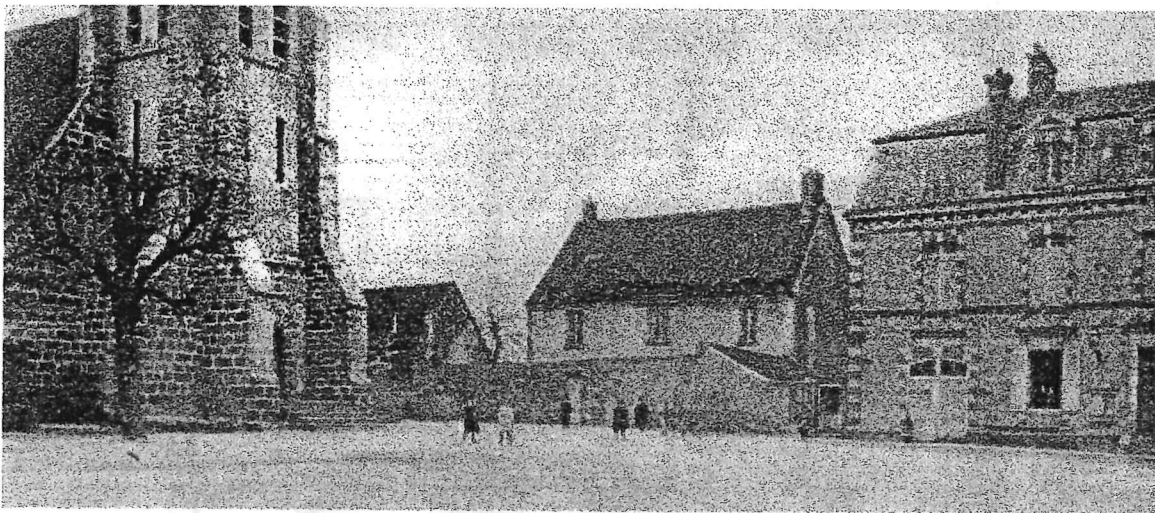


Illustration 9 :

le presbytère au début du XXe siècle, entre l'église et la mairie.
Carte postale ancienne. Détail. Collection particulière.

La maison compte cinq grandes pièces garnies de cheminées en marbre et de lambris en bois sur les murs, plusieurs petits cabinets, et un petit bâtiment en retour sur la cour qui abrite la cuisine, l'office et le fournil. La vie ne devait pas y être déplaisante. D'autant plus que la cure de Villiers-Saint-Georges passait, avant la Révolution, pour être la plus lucrative du Provinois.

Le presbytère

Le terrain occupé par le presbytère, tant par sa taille que par sa localisation au centre du bourg, attire les convoitises des nouveaux édiles dès le début du XIXe siècle. En 1806, par décret impérial, la justice de paix instituée par Napoléon pour régler les petits différends, est installée dans deux salles du presbytère au rez-de-chaussée (illustration 10).

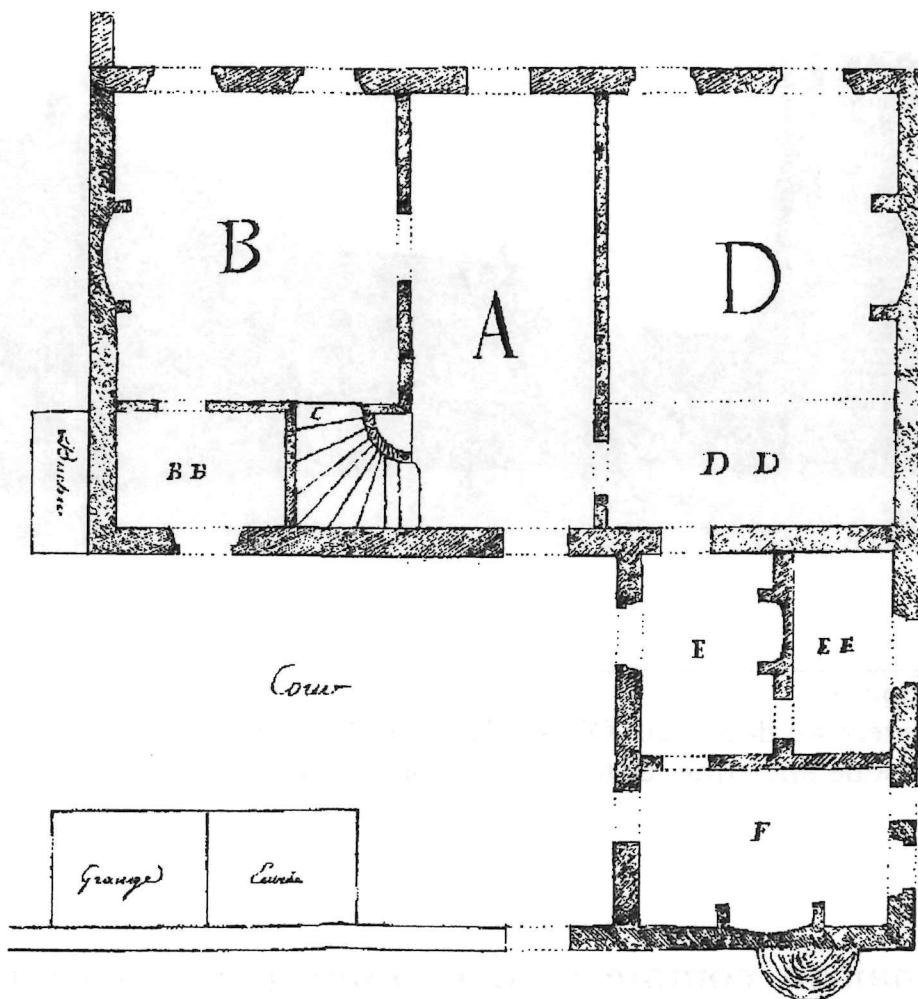


Illustration 10 :

plan du rez-de-chaussée du presbytère. Vers 1820.

A.D.S.M. 4 OP 519/1.

Les lettres B et BB correspondent aux deux cabinets occupés par la justice de paix de 1806 à 1836.

Le presbytère

Dans un premier temps, le père Bourcier, curé de Villiers depuis 1777 (il le restera jusqu'en 1824 !) n'y trouve rien à redire. Mais en 1814 il s'en plaint, demandant que la salle d'audience soit installée ailleurs. Tous les curés suivants le demandent à leur tour et dénoncent la gêne que produit le partage de la cour avec le tribunal. D'autant plus que la municipalité, faute de bâtiment public, tient ses réunions dans le prétoire. Fort probablement, jusqu'à la mort en 1813 de Monsieur de Bellejoyeuse, ancien et dernier seigneur de Villiers, mais aussi maire de la commune à l'époque impériale, ces réunions se tiennent-elles chez lui au château, ce qui limite les dérangements pour le curé. Jusqu'à la construction de la première mairie en 1836, ce problème est récurrent à Villiers. Plusieurs solutions sont envisagées. Il est ainsi prévu en 1826 de construire une salle d'audience au-dessus de l'écurie. Mais le projet est jugé trop coûteux : 10 000 francs, alors que la commune ne dispose que de 379 francs de revenu annuel ! De plus, le préfet considère que le curé est bien assez largement logé. On envisage alors la construction d'une palissade de bois qui couperait la cour en deux, mais cela n'est jamais réalisé non plus.

Finalement, le besoin d'une école conduit la municipalité à édifier un bâtiment indépendant qui libère le presbytère de la présence de la justice de paix (cf. infra page 22) en 1836.

Le curé récupère alors pleinement sa maison, mais perd du même coup une parcelle de son jardin sur laquelle est construit le nouvel édifice. C'est le début d'une longue série d'escamotages qui condamne le curé à voir son jardin réduire comme peau de chagrin : en 1841, 16 ares (soit le tiers) sont divertis, lotis en 11 parts le long de la Départementale 20 et vendus aux

Le presbytère

particuliers pour faire face à la forte demande en terrains à bâtir dont Villiers fait l'objet à l'époque. En 1875 une parcelle supplémentaire est retirée pour la nouvelle mairie, en 1884 encore un morceau pour les toilettes de l'école de garçons et le jardin de l'instituteur, en 1898 pour la construction d'une remise pour le corbillard municipal (illustration 11) dans la cour.

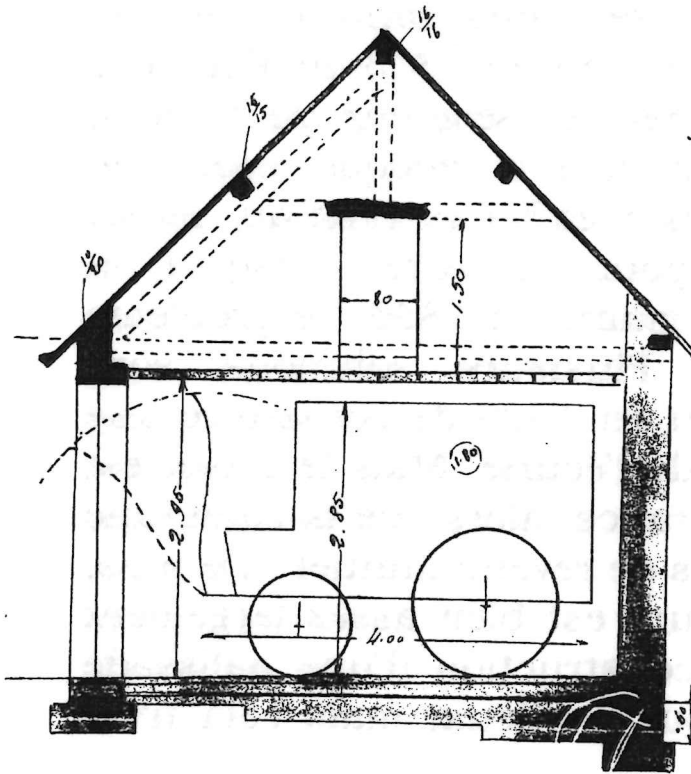


Illustration 11 :
coupe de la remise pour le
corbillard édifée dans la cour du
presbytère en 1898.
A.D.S.M. 4 OP 519/2.

Dans le même temps, le curé a bien du mal à obtenir de la municipalité qu'elle fasse les réparations au bâtiment lorsque c'est nécessaire. Celle-ci laisse traîner les choses, tant et si bien qu'en 1848 le curé doit déménager provisoirement et louer chez un voisin. Il alerte le Préfet à qui il décrit l'état lamentable de son presbytère: "...le plafond me tombe sur la tête de tous côtés...". Cette fois les travaux sont réalisés.

En 1907, la Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat place le presbytère dans la main de la municipalité. Aussitôt, celle-ci décide de le louer (500 francs par an)

Le presbytère

aux particuliers intéressés. Mais un accord intervient avec le curé, Alexandre Gagneux, qui loue désormais son presbytère moyennant 450 francs par an et pendant trois ans suivant le bail qui lui en est fait le 15 mai 1907. A l'issue de ce terme, en 1910, la municipalité décide de raser le bâtiment afin de récupérer le terrain pour y construire une nouvelle école de filles. Deux ans plus tard, le projet est abandonné au profit de l'installation de l'eau courante dans le bourg ! Le maire, Monsieur Jamel, émet alors des regrets quant à la précipitation qui conduisit à la destruction du presbytère. Les gravats ont traîné longtemps sur le terrain vague...

C'est seulement en 1976 qu'une école, la maternelle, est construite à cet emplacement ... Seule la cave du

presbytère subsiste (illustration 12). Elle était aménagée sous l'office et on y accédait par une trappe. Cela donne à penser qu'un édifice plus ancien se dressait là. Redécouverte à l'occasion des travaux en 1976, elle a été préservée sous les toilettes de l'école.

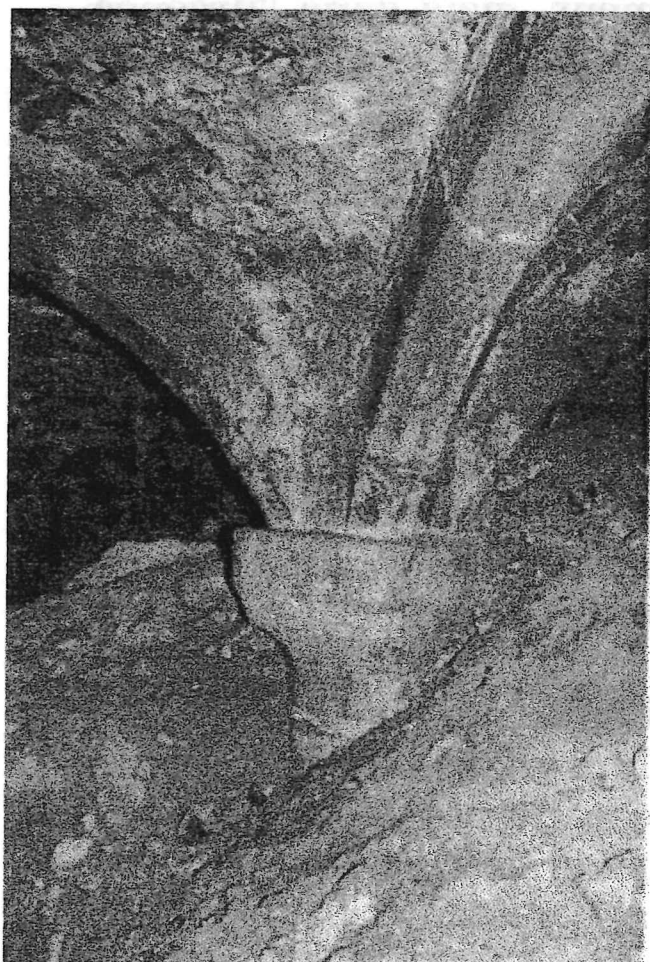


Illustration 12 :

cave du presbytère XIIIe siècle (?). Il subsiste le pilier central qui émerge des remblais. Son tailloir reçoit les quatre nervures de la voûte . Le tout est en grès.

Photo "Patrimoine du canton de Villiers-Saint-Georges". 1999.

L'église : le poids du passé

L'église Saint Georges est un édifice ancien qui remonte pour l'essentiel au XIII^e siècle. Ses dimensions imposantes s'expliquent par la présence autrefois d'une vénérable relique : le chef de Saint Georges, disparue au XVII^e siècle, et objet d'un pèlerinage important au Moyen-âge.

Au début du XIX^e siècle l'église est en piteux état. Sans entretien depuis plusieurs années, le père Bourcier, curé de l'époque, se résout en 1820 à demander au Préfet le droit de couper et de vendre les beaux ormes du cimetière *"pour réparer l'intérieur de notre église qui a été on ne peut plus dévastée lors de la Révolution"*.

Tout au long du siècle l'église est en travaux. L'intérieur est repris régulièrement, mais dans l'urgence et à moindre coût. Les mêmes interventions se répètent donc dans les années 1820, 1830 et 1840. C'est à ces occasions que le parquet de la nef est posé (1835) et que les *"voûtes entièrement effondrées"* y sont reconstruites (1836). Le gros oeuvre nécessite de fréquentes réparations. La charpente et la couverture du clocher sont refaites en 1819, celles de l'église, *"pourries"*, le sont en 1842. Mais ces travaux s'avèrent insuffisants et dans les années 1860 tout est à refaire. La commune se lance alors dans un vaste programme de restauration qui transforme profondément l'intérieur du monument. En 1863 les plafonds du chœur et de la nef sont rétablis à neuf. Il s'agit d'un lattis de chêne enduit de plâtre et peint en jaune et bleu. L'occuli muré au-dessus de l'autel est rouvert et garni d'un vitrail en grisaille de 1,10 mètre de diamètre. L'année suivante sont posés l'autel de la Vierge (toujours en place) et les grilles du chœur et du sanctuaire. Le retable est restauré (?). C'est

L'église : le poids du passé

probablement à cette date qu'il est badigeonné de cette peinture grise qui le recouvre encore. Tous ces travaux donnent à l'intérieur de l'église l'aspect que l'on reconnaît sur les cartes postales du début du XXe siècle (illustration 13).

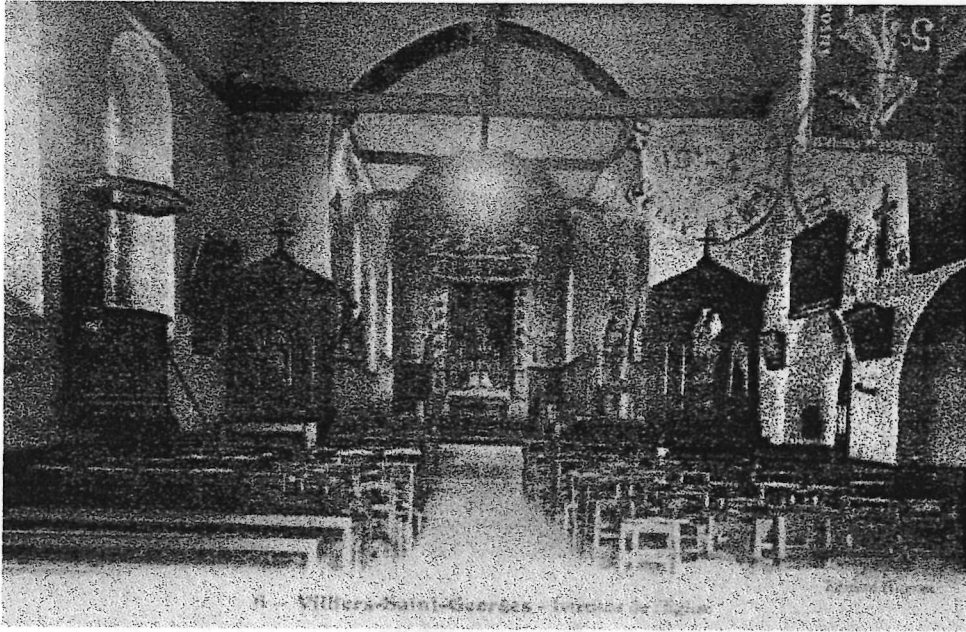


Illustration 13 :

Vue de la nef et du chœur de l'église vers 1900.
Carte postale ancienne. Collection particulière.

A la fin des années 1890 il faut de nouveau reprendre le gros oeuvre de l'église dont la couverture est très abîmée et "*laisse passer l'eau, le plafond est près de s'effondrer*", au point qu'en 1897 on pose un grillage pour éviter la chute des tuiles dans la cour de clocher est en plus encore. En 1898, décide enfin à lancer même dans reconstruction du clocher. En effet, celui-ci avait été foudroyé en 1656 (la date est gravée sur un contrefort) et jamais relevé parfaitement après cette



L'église : le poids du passé

catastrophe. Il présentait depuis, l'aspect d'une grosse tour trapue et tronquée par le haut, couverte d'un toit en ardoise posé sur la partie rescapée (illustration 14).

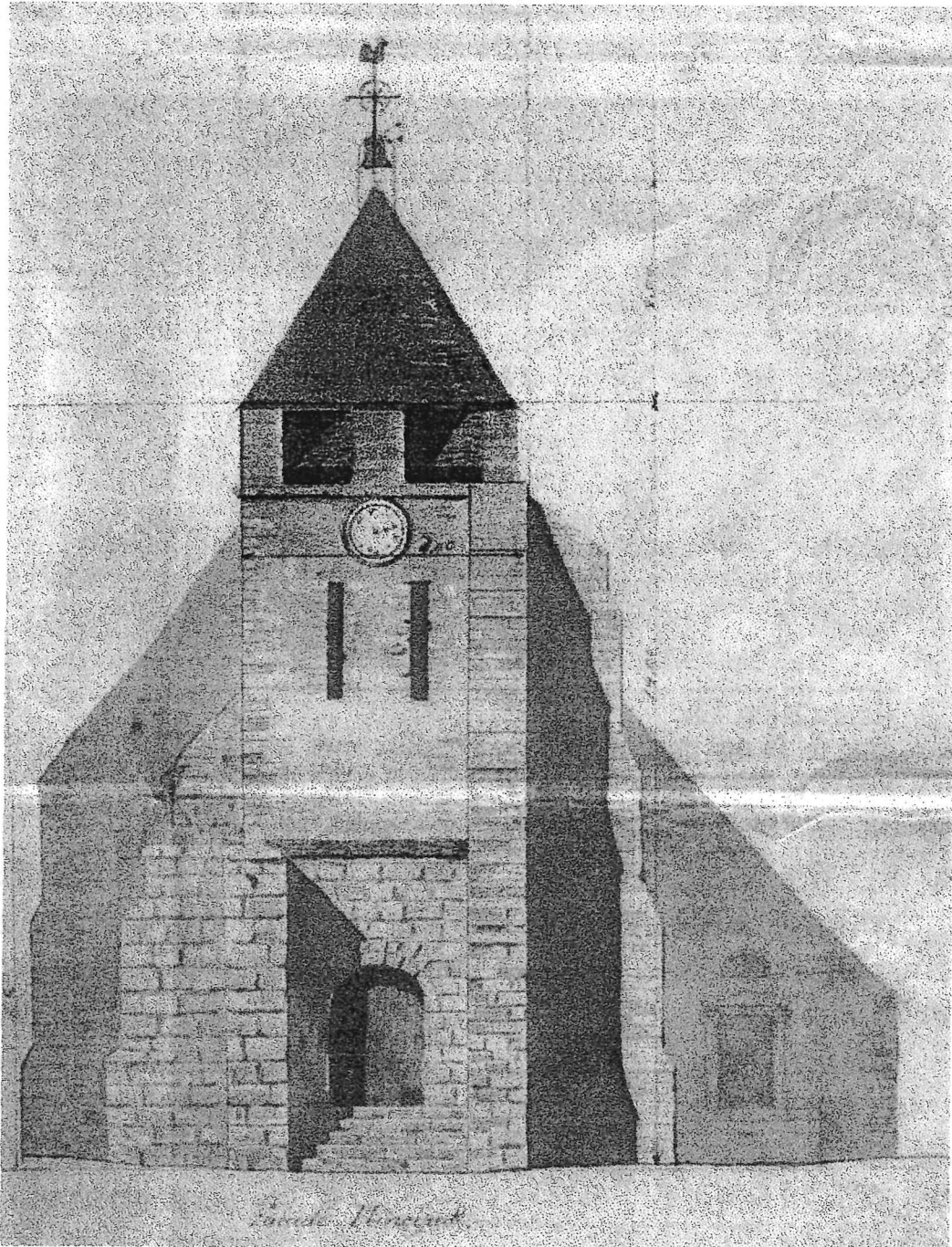


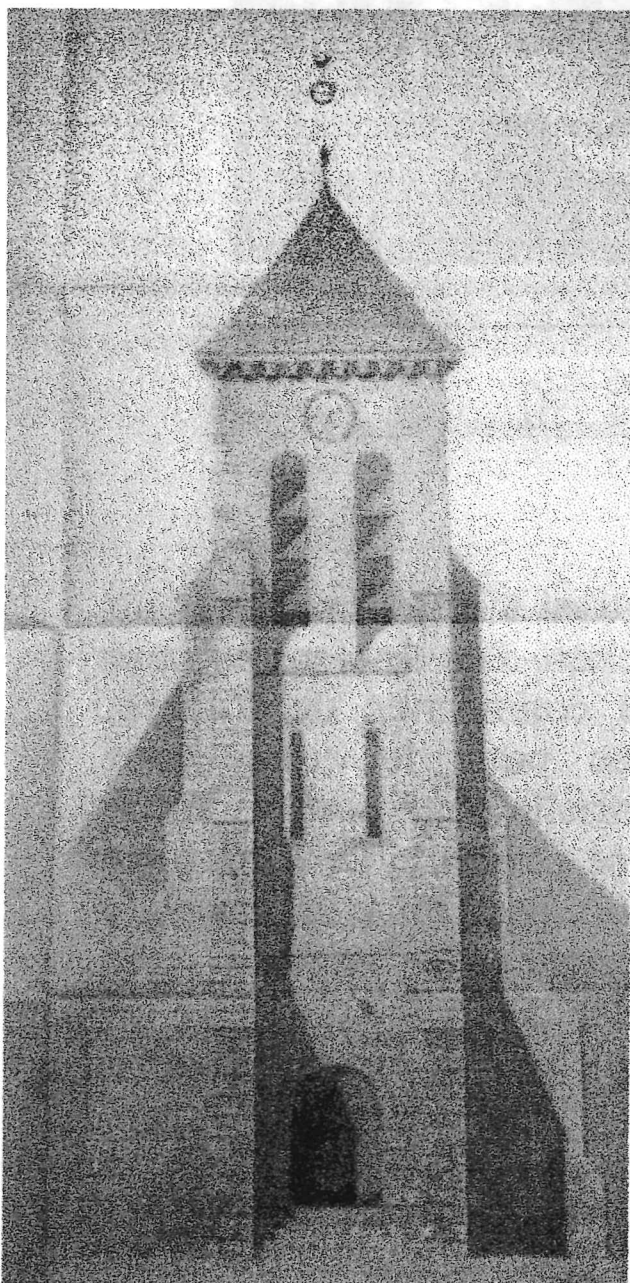
Illustration 14 :

Elévation du clocher avant le rehausse de 1900. Dessin sur calque. 1898.

Archives municipales de Villiers-Saint-Georges. Dossier église.

L'église : le poids du passé

A l'origine, ce clocher était tout à fait semblable à celui de Villegruis. C'était une grosse tour-porche haute de presque 30 mètres, dont les proportions convenaient à celles non moins imposantes de l'église. En 1899 la Fabrique et le Conseil municipal tombent d'accord pour rehausser le clocher de 5 mètres, soit moins que sa taille d'origine (faute de moyens financiers) mais suffisamment pour lui donner une allure élancée. Le projet est confié à l'architecte Detouches et réalisé par l'entrepreneur Pagot



de Provins (illustration 15) Le clocher bâti est sensiblement différent de l'ancien. Il ne conserve que sa partie basse dont les contreforts sont amoindris. Les grès ainsi récupérés servent à la rehausse de la tour, mais insuffisants, ils sont complétés par une autre pierre plus courante et moins coûteuse. Le tout est coiffé d'un toit en ardoise. Certes le clocher y gagne en élégance, mais il y perd son caractère briard et médiéval. Les travaux sont achevés en décembre 1900 et s'élèvent à 14 000 francs ! L'Etat doit accorder une aide de 3 000 francs en 1909 pour finir de payer l'ouvrage.

Illustration 15 :

Élévation du nouveau clocher.

Dessin sur calque. 1898.

A.D.S.M. 4 OP 519/2

L'église : le poids du passé

Le clocher est restauré une nouvelle fois en 1972-1973. La toiture est refaite et on profite de l'occasion pour remplacer le vieux coq en zinc quelque peu abîmé (illustration 16).

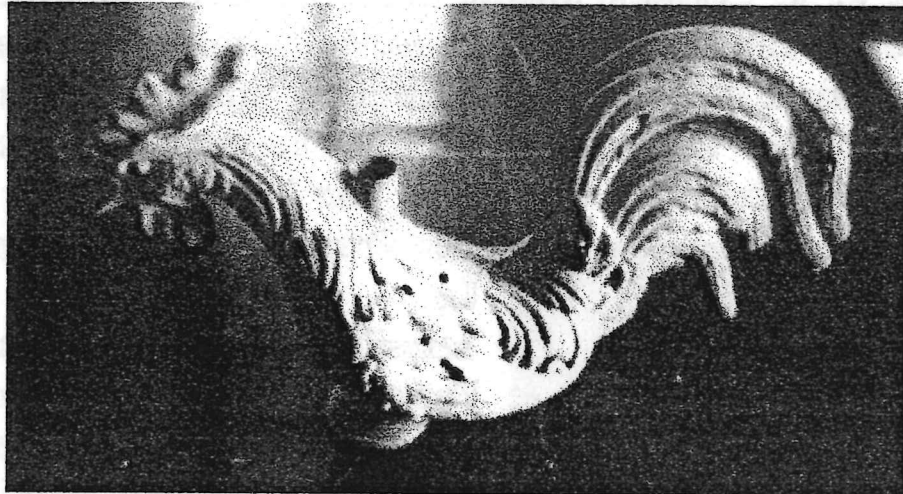


Illustration 16 :

ancien coq en zinc du clocher. 1900.

Photo "Patrimoine du canton de Villiers-Saint-Georges". 2001.

La municipalité a travaillé aussi à rendre ses voix au clocher en le garnissant de cloches. Les anciennes sont en effet cassées. En 1828, les communes de Villiers, Flaix et Champcouelle, réunies pour le culte, sont autorisées à s'imposer exceptionnellement pour la fonte d'une nouvelle cloche. Mais on se contente de reprendre une cloche ancienne. L'inscription que l'on y lit "*provient en partie de l'église de Champcouelle*" donne une indication sur son origine probable. Pour la compléter on passe commande d'une cloche neuve de 844 kg à Barrard, fondeur à Champigneule (Haute-Marne). Elle est coulée en 1859 en réutilisant les 792,5 kg de bronze de l'ancienne cloche fêlée. Ces deux cloches sont toujours dans le clocher (illustration 17). C'est sur celle de 1859

L'église : le poids du passé

qu'est installé en 1900 le mécanisme moderne de sonnerie par Relif, horloger à Villenauxe-la-Grande. On en profite alors pour ajouter trois cadrans d'horloge au clocher, avec l'ancien, il y en a ainsi un sur chaque face. Ce mécanisme qu'il fallait remonter chaque semaine est remplacé en 1961, hors d'usage, par un mécanisme électrique installé par la maison Mamias de Gagny. Signalons qu'il existe une troisième cloche provenant de Villiers, datée de 1772, également fêlée, qui est dans les collections de la Ville de Provins (classée monument historique en 1941). Est-ce elle que l'on voit surplomber l'ancien clocher sur l'illustration 14 ? (voir : Pierre NOEL, *Les cloches du canton de Villiers-Saint-Georges*, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins. 1963. Page 60). Par ailleurs, Ythier signale à Villiers au XVIIIe siècle une "grosse cloche" datant de 1264 dénommée "Georgette", probablement fondue à la Révolution (Bibliothèque de Provins. Ms 114 tome VII).

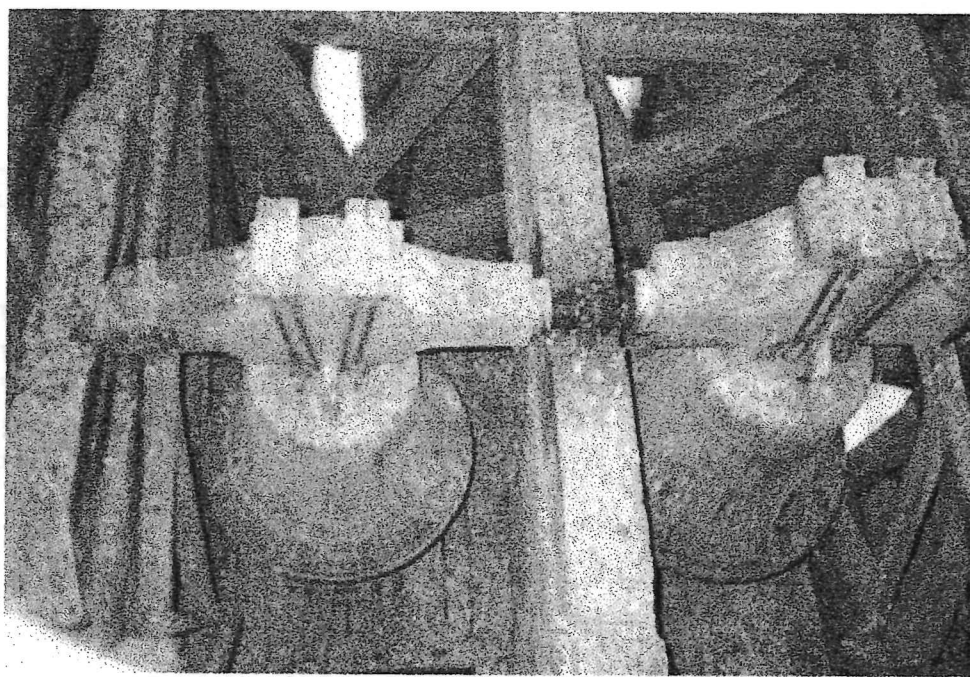


Illustration 17 :

Les cloches dans le clocher. A droite celle de 1859 qui sonne l'heure, à gauche celle de 1820.

Photo "Patrimoine du canton de Villiers-Saint-Georges". 2001.

“La maison commune, école, justice de paix” : la 1ere mairie

La nécessité d’une “maison commune” polyvalente se fait sentir très tôt au XIXe siècle. La commune a besoin d’un prétoire pour la justice de paix qui libérerait le presbytère, d’une salle de classe assez vaste pour accueillir un nombre d’enfants grandissant sous l’effet conjugué de la croissance démographique et du regroupement scolaire avec Flaix et Champcouelle, d’un logement décent pour l’instituteur et d’un local pour la pompe à feu. Le 7 février 1834, le Conseil municipal mené par le maire Louis Laurand, se décide enfin à construire suivant un projet qui a dix ans (illustration 18) ! L’emplacement est choisi : à l’angle sud-ouest du cimetière en bordure de la toute nouvelle Départementale 20 (route de Provins). Le terrain nécessaire, soit 10 ares, est distraité du jardin du presbytère qui connaît là une première amputation au profit de la commune (illustration 19).

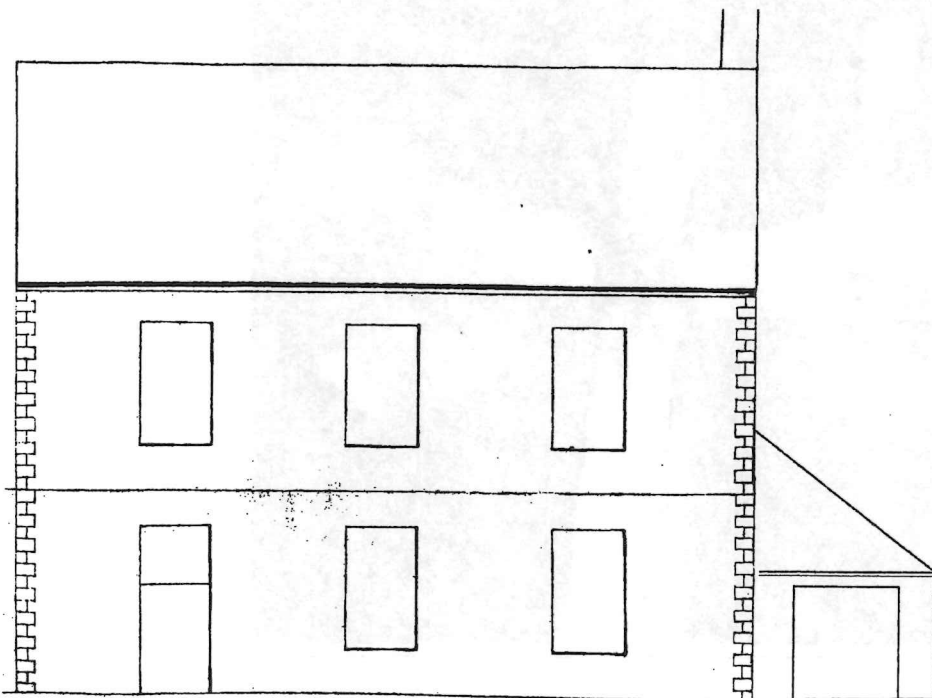


Illustration 18 :

Elévation du “bâtiment pour la construction d’une salle d’audience et d’une maison-école”
Projet de 1824. Dessin.
A.D.S.M 4 OP 519/1

“La maison commune, école, justice de paix” : la 1ere mairie

Le coût de la construction s'élève à 10 000 francs. Le projet est financé par la vente de terrains pris sur les chemins inutiles depuis la construction de la Départementale et par une imposition exceptionnelle sur les habitants des trois communes. L'Etat accorde en outre un secours de 3 000 francs. Remarquons, au passage, l'intervention d'un personnage important, Monsieur Simon, sous-préfet de Provins. Après la mort de Monsieur de Bellejoyeuse en 1813, il achète aux filles Laurand, héritières, le château de Villiers dont il fait sa résidence. Il devient dès lors l'un des plus gros contribuables de la commune et à ce titre participe au conseil municipal du 7 février 1834 lors duquel il vote pour les travaux. En tant que sous-préfet, il donne son accord au projet qu'il soutient auprès du préfet dont il obtient les 3 000 francs de subvention !

L'édifice est construit en 1836 en pierre des carrières de Villiers par M. André, dit “Bonnat”, entrepreneur à Provins, sur les plans d'un maître-maçon de Fontainebleau. C'est un bâtiment très simple. Au rez-de-chaussée se trouvent la classe unique et le logement de l'instituteur composé de trois petites pièces. On accède à l'étage par un petit escalier, “*véritable échelle de meunier*”, qui ouvre sur la salle d'audience, qui sert aussi aux réunions municipales, et le bureau du juge. Un petit hangar sur le côté droit abrite la pompe. En 1837 on ajoute un perron devant la porte principale qui donne sur la départementale.

Très rapidement ce bâtiment s'avère trop petit. En 1841 il faut déjà agrandir la salle de classe unique où s'entassaient quelques 100 élèves des deux sexes !!

“La maison commune, école, justice de paix” : la 1ere mairie

L'administration souhaite, *“pour les bonnes moeurs”*, la construction d'une école pour les filles, mais ce nouvel établissement ne sortira de terre qu'en 1860 et en attendant tous les agrandissements opérés ou souhaités sont insuffisants. La commune avait prévu trop petit dès la construction.

Par ailleurs, la proximité avec la justice de paix qui siège au-dessus de la classe, est préjudiciable au travail des enfants. Les jours d'audience, l'affluence *“gêne l'enseignement par les distractions bruyantes des piétinements des gens de la campagne en général lourdement chaussés”* (rapport au préfet. 1868).

Un intéressant courrier du recteur de Seine-et-Marne en 1854 décrit l'état pitoyable de l'école à cette date : le toit prend l'eau et laisse passer le vent. Il pleut dans la salle d'audience, dans la classe et dans le logement de l'instituteur au point qu'un jour de 1853 *“le juge de paix et ses assesseurs ont tenu leur audience dans cette salle le parapluie à la main”*. Le bâtiment a alors à peine plus de 15 ans !

Trop petite, probablement mal conçue et peu entretenue, la mairie-école est rapidement obsolète. L'école de filles construite en 1860 souffrira des mêmes maux, alors que l'église et le presbytère sont chroniquement en mauvais état. Est-ce un manque réel de moyens financiers ou simplement la radinerie d'élus peu concernés par ces investissements et surtout soucieux d'épargner leurs bourses, qui explique l'état souvent lamentable des édifices publics ? Probablement les deux. Finalement, la construction de la grande mairie en 1875 règle les problèmes. L'ancienne

“La maison commune, école, justice de paix” : la 1ere mairie

mairie-école est alors rasée, tandis qu’une partie des matériaux est réutilisée pour l’édification de la nouvelle (il n’y a pas de petites économies!). Le reste des débris est vendu pour un profit de 412,50 Francs.

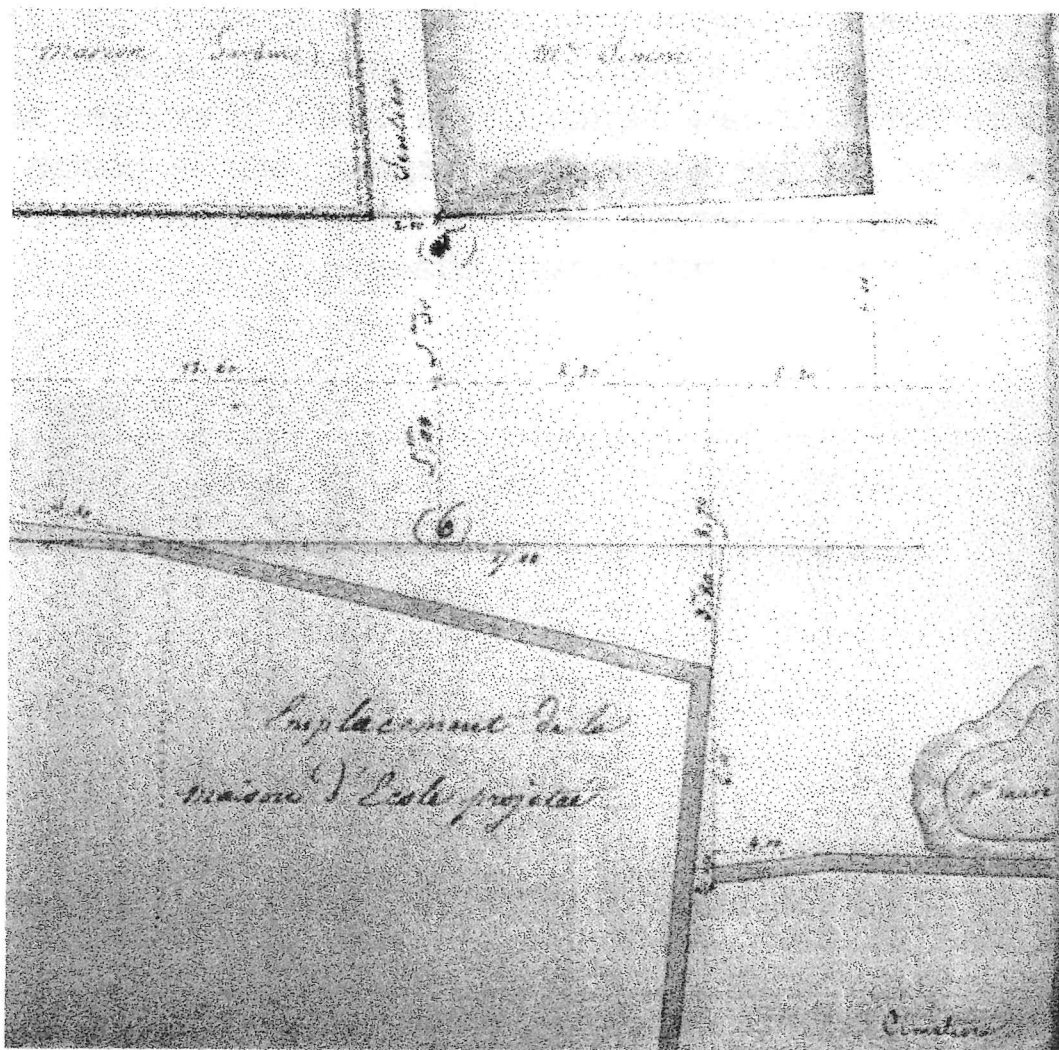


Illustration 19 :

plan avec emplacement de la mairie à construire sur une parcelle du jardin du presbytère et projet d’alignement de la route de Provins. Vers 1830.

A.D.S.M. 4 OP 519/1

Enfin une école de filles !

L'exiguïté de l'école-mairie nécessite l'établissement d'une école de filles, mais le conseil municipal recule devant cette dépense dont les élus ne voient pas l'utilité...

Dans un premier temps (vers 1850), les filles sont installées dans une maison particulière louée par la commune, mais qui pose des problèmes de salubrité. Les pressions de l'administration contraignent la commune à construire un nouveau bâtiment en 1860. D'emblée son emplacement est fixé au nord de l'église, sur la partie la plus longtemps préservée de l'ancien cimetière dont le souvenir est ainsi définitivement effacé.

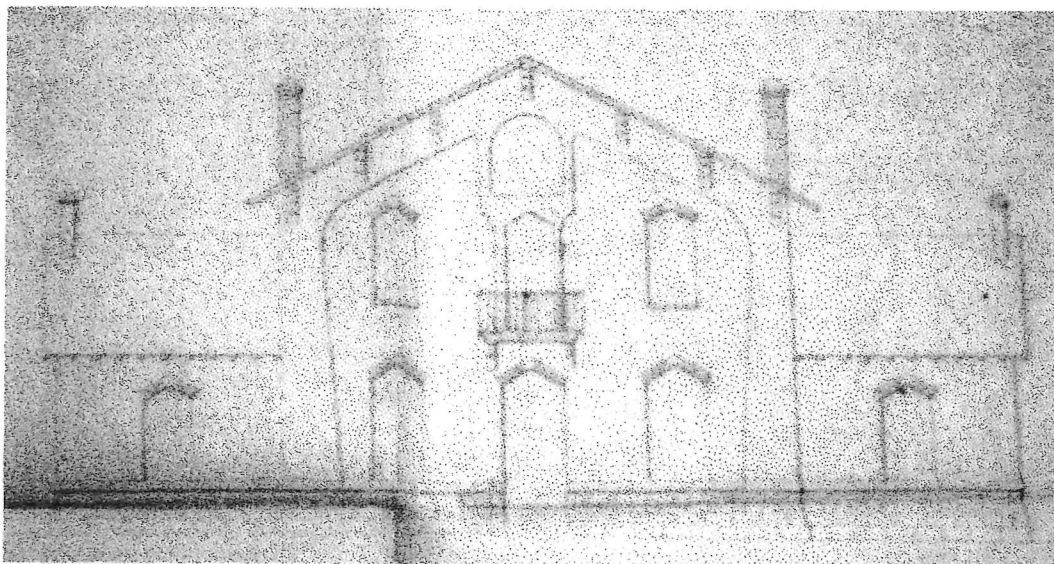


Illustration 20 :

Elévation de la façade de l'école de fille donnant sur la place. 1860.

A.D.S.M. 4 OP 519/1

Le projet de l'école est confié à Charbaut, architecte à Provins, dont le devis s'élève à 12 975 francs. Pour faire face à cette dépense, le montage financier élaboré par la municipalité, est compliqué. L'essentiel, soit 10000 francs, vient de la fiscalité

Enfin une école de filles !

communale augmentée d'une imposition exceptionnelle sur cinq ans. 2 000 francs de secours accordé par l'Etat et 1 000 francs provenant de la vente de terrains communaux récupérés à la suite de la suppression d'anciens chemins complètent le financement.

L'édifice comporte une salle de classe en rez-de-chaussée dans le pavillon central, flanquée de chaque côté de salles en dépendance dont la cuisine et un petit réfectoire au nord, une pièce pour l'asile au sud. L'étage est occupé par le logement de l'institutrice.

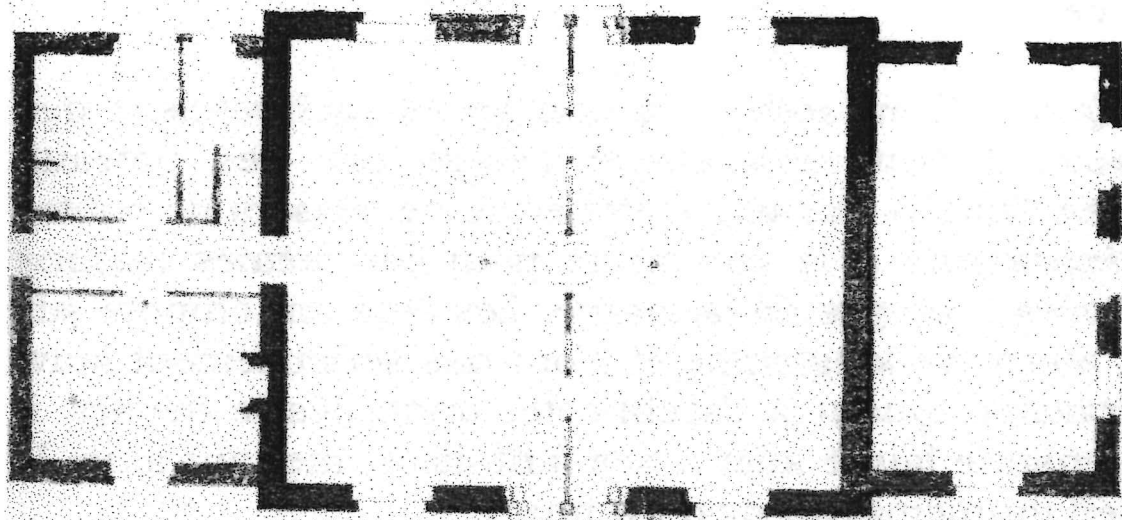


Illustration 21 :

plan du rez-de-chaussée de l'école de filles. Vers 1884. Au centre la salle scindée par une cloison pour constituer deux classes, à gauche un logement d'institutrice, à droite l'asile.

Archives municipales de Villiers-Saint-Georges. Dossier école.

La façade sur la place offre un décor riant que lui confèrent les chambranles en V renversé des fenêtres et portes, ainsi que l'épais bandeau en plâtre qui en souligne le tour (illustration 20). La cour de récréation est devant, séparée de la place par une palissade en bois remplacée en 1889 par une grille en fer.

Enfin une école de filles !

Ce bâtiment ne cessera de créer des difficultés à la commune. Avant même son achèvement, des faiblesses apparaissent alors que le devis est déjà dépassé de 1 500 francs. La commune, qui refuse de payer, en rejette la faute sur l'architecte dont elle condamne les 'fantaisies'. Un expert, nommé par le Préfet, reconnaît des malfaçons, notamment dans les chambranles de fenêtre et relève des manquements dus à l'entrepreneur (Delahaye à Beton-Bazoches) dont l'ouvrage n'est pas assez solide. L'architecte justifie le dépassement de prix par quelques mauvaises surprises, principalement la fouille plus profonde que prévu nécessaire aux fondations de l'édifice.

Quoiqu'il en soit, cinq ans après l'achèvement des travaux, il faut déjà étayer l'étage par des poteaux dressés dans la classe... Cette école ne cessera de coûter en réparations à la commune pour les mêmes raisons observées à propos de la mairie. Les élus ont chipoté sur tout, atermoyé longtemps et n'ont pas sérieusement suivi les travaux. Quant à l'architecte, bridé dès le départ, il s'est ensuite laissé aller à ses fantaisies, mettant ainsi le conseil municipal au pied du mur !

En 1876, la commune signe un contrat avec les soeurs de Saint-Louis de Juilly auxquelles elle abandonne l'enseignement des filles et des petits (asile). Cela la dispense d'entretenir une institutrice ! Mais cette disposition est rapidement rendue caduque par la loi Ferry de 1881 qui oblige les communes à dispenser un enseignement public , laïque et gratuit. Le logement abandonné de l'institutrice au premier étage est aussitôt restauré. L'école accueille alors 60 fillettes et 40 petits à l'asile. La commune demande le classement de cette section en maternelle "*considérant que la salle d'asile*

Enfin une école de filles !

rend les plus grands services aux mères de famille qui peuvent y conduire leurs plus jeunes enfants et vaquer tranquillement à leurs occupations journalières". Mais l'Académie le refuse dans un premier temps (en 1882), après qu'une commission relève des manquements à l'hygiène et à la salubrité. La maternelle est finalement créée en 1887 après quelques travaux. Entre temps, un deuxième poste d'institutrice est créé (1884), ce qui nécessite de scinder la grande salle de classe par une cloison (illustration 21). En 1882 un projet de reconstruction avec agrandissement est envisagé au même endroit, mais jamais réalisé (Illustration 22).

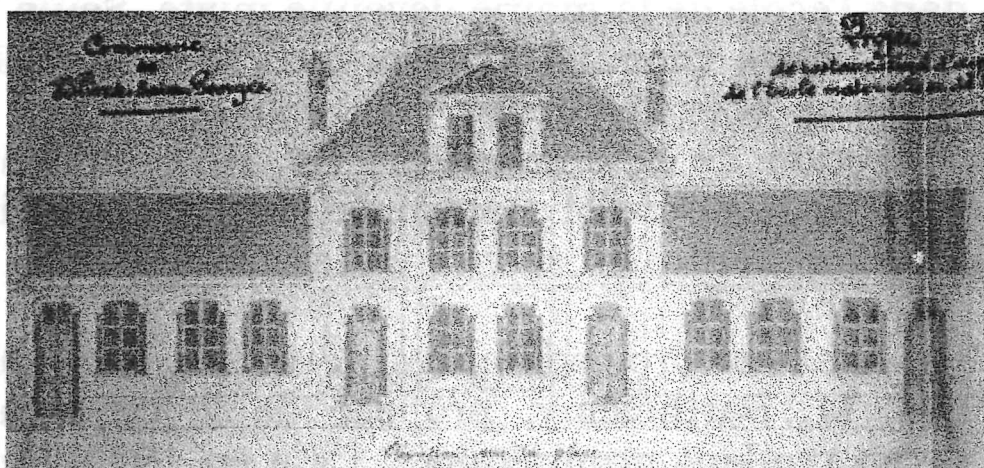


Illustration 22 :

Projet de restauration et d'agrandissement de l'école de filles. 1882.
Archives municipales de Villiers-Saint-Georges. Dossier école.

Un autre projet, contemporain, consistait à acquérir les terrains de l'ancienne ferme de l'Hêtre à l'angle de la place (illustration 27) pour y construire une école de filles, la maternelle et un jardin public . Il ne fut pas réalisé non plus.

Dans les premières années du XXe siècle, de lourds travaux sont nécessaires à la restauration de l'école. La toiture est entièrement refaite, l'ardoise d'origine est remplacée par de la tuile mécanique du même modèle

Enfin une école de filles !

que celui de la mairie. Les intérieurs sont également repris. Malgré ces travaux, l'école est trop petite pour le nombre d'élèves. Son emplacement, entre l'église et la place, interdit tout agrandissement. En 1910 on projette à nouveau de reconstruire l'école de filles, mais cette fois à l'emplacement du presbytère aussitôt démoli. On envisageait ainsi de constituer, avec l'école de garçons voisine, un grand groupe scolaire ne formant qu'un bloc. Une fois de plus le projet n'aboutit pas et l'école fut maintenue.

Dans les années 1950, les filles rejoignent les garçons dans l'école de la mairie devenue mixte. Seuls les petits restent dans ce qui est désormais la maternelle. Mais trop petite pour accueillir deux classes, il est de nouveau question de la déménager. En 1976 est enfin mis en chantier la nouvelle maternelle près de la mairie (infra page 36) qui entre en service en janvier 1977.

Le bâtiment est provisoirement désaffecté. Le maire de l'époque, M. Barthélémy, propose de le céder aux P.T.T qui s'en rendent propriétaires. Déjà en 1911, alors que l'on envisageait de déplacer l'école, la Poste avait demandé à récupérer ce local si bien placé.

La transformation en bureau de poste nécessite quelques travaux, notamment l'allongement de l'aile gauche (nord) et le ravalement en crépi ciment. Les grilles en fer sont retirées. Seuls subsistent les soubassements et un gazon remplace la cour. La nouvelle poste est inaugurée en septembre 1983 en même temps que le gymnase et le lotissement "des Tilleuls".

Maintes fois reporté, toujours envisagé, le déplacement de cette école a mis un siècle !

“Trop beau, trop grand pour Villiers...”

La seconde mairie

Faute d'un investissement suffisant en 1836 sur la “maison-école”, il faut, trente ans après, remettre en projet un nouveau bâtiment de mairie.

Echaudé par les expériences précédentes de 1836 et 1860, le conseil municipal se décide à construire grand, beau et solide ! Pourquoi un tel changement de politique ? Probablement faut-il y voir l'influence du maire de l'époque, Pierre Simon Roberdel, le grand homme dans l'histoire de Villiers au XIXe siècle (cf. infra Annexe 2 page 49). Quels arguments a-t-il développé pour convaincre ses collègues du conseil que l'on sait pourtant fort timorés sur ces sujets ? Les registres de délibération sont muets, mais le maire sut trouver les mots justes : le projet présenté par l'architecte Presle lors de la séance du 14 novembre 1867 est accepté à l'unanimité, y compris par les gros contribuables qui participaient au vote. Le devis s'élève tout de même à 28000 francs ! Mais faute de financement, le projet est reporté chaque année.

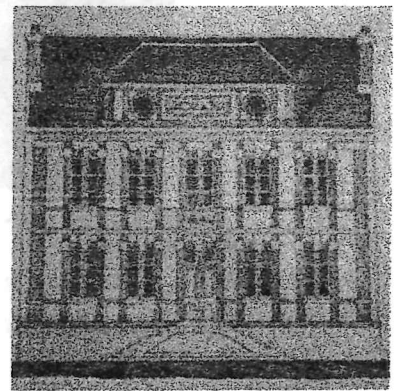
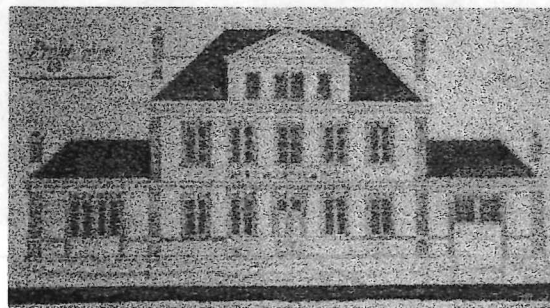
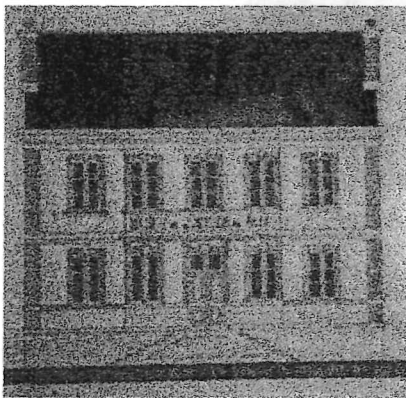


Illustration 23 :

Projets de façade pour la mairie-école-justice de paix de Villiers-Saint-Georges.
1867.

A.D.S.M. 4 OP 519/2

“Trop beau, trop grand pour Villiers...”

La seconde mairie

La guerre de 1870 et les lourdes réquisitions imposées par les allemands retardent la mise en chantier mais n'entament pas la détermination de la commune et de son nouveau maire, M. Chancenest, qui provisionne plusieurs milliers de francs chaque année. En 1872 un emprunt de 20 000 francs est levé par la commune, principalement pour faire face aux conséquences financières de l'invasion allemande, mais aussi un peu pour la nouvelle mairie. L'année suivante un second emprunt de 6 000 francs est levé tandis qu'une imposition exceptionnelle de 2 500 francs par an sur 13 ans est accordée.

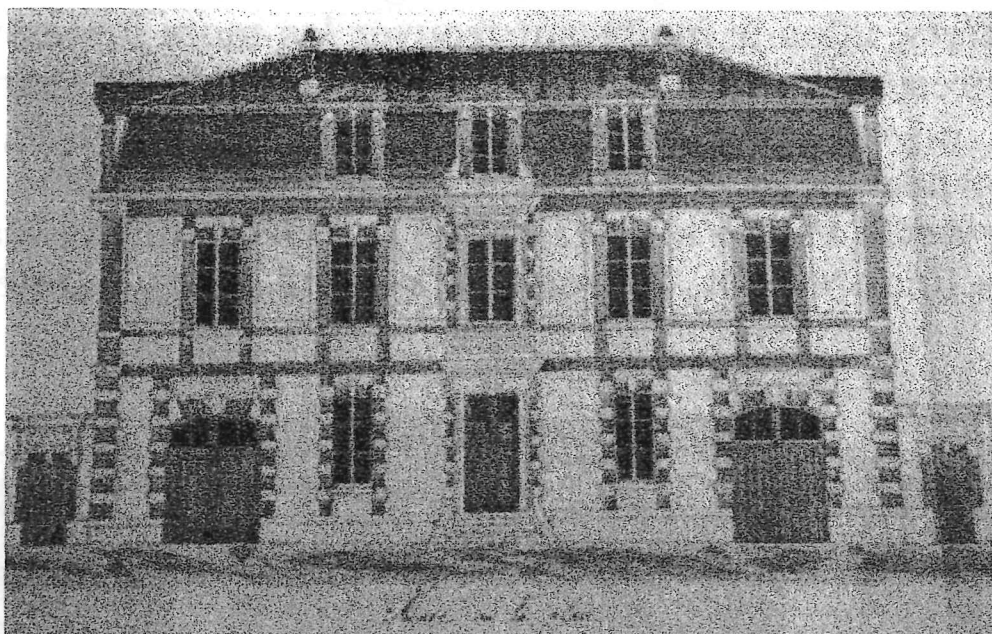


Illustration 24 :

Façade donnant sur la place pour la mairie-école-justice de Paix. 1867.

Dessins en couleur. 1er projet de Presle critiqué par Baltard.

A.D.S.M. 4 OP 519/2

Assuré du financement, Chancenest veut des garanties quant à la fiabilité du projet architectural. Pour cela, il demande l'avis d'un éminent expert : Baltard. Le célèbre architecte, à qui l'on doit les Halles de Paris, rend

“Trop beau, trop grand pour Villiers...”

La seconde mairie

son rapport le 12 août 1873 au conseil municipal, après avoir étudié toutes les pièces transmises par Presle. Baltard y relève quelques anomalies, notamment l'absence de conduits au-dessus des cheminées du rez-de-chaussée, et la petitesse des fenêtres des salles de classe. Mais ses reproches s'attachent surtout à la nature même du projet. L'édifice lui paraît “*trop grand et trop beau*” pour une localité de 950 âmes ! La salle d'audience est démesurée, le décor de la façade avec ses chaînages en grès est trop recherché. Presle se contente de corriger son projet en reprenant les objections techniques de son confrère, mais il ne change rien au reste... (illustration de couverture).

Les travaux sont finalement adjugés le 13 août 1873 à Frédéric Pagot, entrepreneur à Provins, pour un montant de 26 725,46 francs. Le devis, un peu en baisse, prévoit en effet le emploi de matériaux récupérés sur l'ancienne mairie : tuiles, planchers, carreaux de sol, charpente. Le chantier s'ouvre quelques semaines plus tard pour s'achever le 15 juin 1875 date de la réception définitive. Un grand banquet d'inauguration est alors offert par la commune en présence de tous les maires du canton et du conseiller général Monsieur le Comte d'Harcourt, tandis que le curé dit une messe et bénit le nouvel édifice.

Entre temps, le coût de la construction s'est envolé... pour s'établir à 45 975,85 francs, soit une augmentation de 60% ! C'est que la défaite de 1870, avec ses conséquences politiques et économiques, a engendré une forte inflation et une dévaluation du franc qui ont entraîné un relèvement des prix. Le devis de 1867 était ainsi devenu obsolète en 1875 et la commune n'y avait

“Trop beau, trop grand pour Villiers...”

La seconde mairie

pas pris garde. Pour faire face à ce surplus de dépenses, elle obtient de Pagot qu'il accepte un échelonnement de sa créance sur plusieurs années, avec un intérêt à 5 %. L'année suivante, en 1876, la commune, bien que déjà très endettée, contracte un troisième emprunt de 6 000 francs. Finalement la construction de la mairie pèsera sur le budget de Villiers jusqu'au début des années 1890!

On s'interroge légitimement sur la choix de la municipalité qui opta en 1867 pour le projet présenté par Presle, alors que d'autres, moins ambitieux et donc moins onéreux, lui avaient été proposés (illustration 23), et qui ensuite, malgré les objections de Baltard, s'obstina dans ce choix, au risque de grever lourdement le budget pour de longues années. Deux réponses viennent à l'esprit. La première, nous l'avons déjà évoquée, tient aux expériences précédentes malheureuses. Le conseil municipal, cette fois, veut du solide. “Trop beau” suggère Baltard. Mais songe-t-on à l'emplacement de cet édifice ? Dressée en haut de la place dont la déclivité lui sert de promontoire, la mairie domine ce site patiemment dégagé depuis 1840 et dont elle est le couronnement, touche finale à ce remodelage urbain non dénué d'arrière pensées politiques. “Trop grand” souligne enfin Baltard, pour une localité de 950 habitants. Mais qui pouvait prévoir que Villiers-Saint-Georges, comme tout son canton, après une remarquable prospérité démographique depuis un siècle qui avait porté le bourg à ce niveau de population en 1870, avait aussi atteint un sommet ? La municipalité, habituée à cette croissance, voulait prendre les devants afin de ne pas être condamnée à construire une troisième mairie trente ans après. Pour une fois, soulignons la longueur de vue des ces responsables communaux, à commencer par Pierre

“Trop beau, trop grand pour Villiers...”

La seconde mairie

Simon Roberdel, initiateur du projet, certes un peu optimistes, mais fort prévoyants. Au demeurant, l'histoire leur donna raison. La mairie s'avéra un édifice solide. Mieux, elle sut évoluer avec son temps !

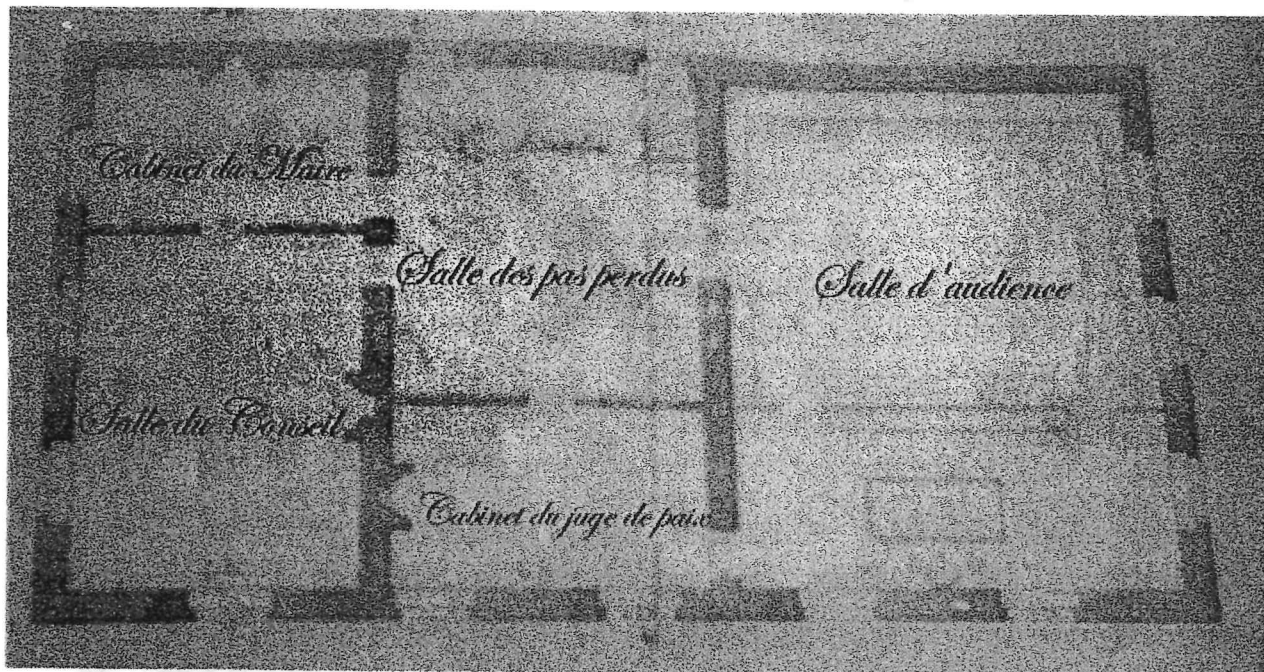


Illustration 25 :

Plan du 1er étage de la mairie. 1867.

A.D.S.M. 4 OP 519/2

L'illustration 25 montre en partie la dévolution des espaces prévue lors de la construction. Le rez-de-chaussée est partagé par le logement de l'instituteur à droite et la remise de la pompe à feu à gauche. Le 1er étage est occupé par la grande salle d'audience du tribunal de paix (les audiences ont lieu le mercredi) à droite, le cabinet du juge au centre face à l'escalier et la salle du conseil municipal doublé au fond par le cabinet du maire à gauche. Enfin, le 2e étage, mansardé, abrite à droite le grenier et le dépôt d'archives (où sont-elles passées ?), le bureau de caisse d'épargne

“Trop beau, trop grand pour Villiers...”

La seconde mairie

face à l'escalier et à gauche, la bibliothèque et le dépôt d'armes. Deux pièces n'ont pas changé d'affectation depuis 130 ans : le grenier et la salle du conseil. Les changements institutionnels (suppression de la justice de paix en 1960) et les nouveaux besoins de la commune ont modifié l'usage des autres espaces intérieurs. Outre le changement d'affectation de la salle d'audience devenue la salle des mariages et si bien restaurée en 1998, il faut noter aussi le déplacement du cabinet du maire au rez-de-chaussée où son secrétariat l'avait précédé dès 1906, à l'emplacement de la remise de la pompe. De nos jours, c'est le logement de l'instituteur qui change d'affectation. Au terme des travaux en cours il deviendra un espace dévolu à l'informatique et au multimédia.

Ce bel édifice connaît son heure de gloire en septembre 1914 lors de la *bataille de la Marne* au moment où les lignes allemandes sont parvenues jusqu'à Montceaux-lès-Provins. Du 8 au 10 septembre le Quartier Général de la Ve armée française, dont l'action est décisive dans la grande contre-offensive lancée depuis le 6, commandée par le général Franchet d'Esperey, concepteur du plan d'attaque adopté par Joffre, s'installe à la mairie. Pendant ces trois journées décisives qui verront la reprise de Montmirail des mains des allemands, la commune et sa mairie sont au coeur de l'action. C'est dans ses murs qu'est rédigé le fameux message qui annonce les premiers succès de ce qui deviendra la “Victoire de la Marne” :

“Soldats,

Sur les champs de bataille mémorables de Montmirail, de Vauchamps et de Champaubert, qui virent, il y a cent ans, la victoire de nos aïeux sur les Prussiens de Blücher, votre vigoureuse offensive a triomphé de la résistance

“Trop beau, trop grand pour Villiers...”

La seconde mairie

allemande. Contenu sur ses ailes, forcé en son centre, l'ennemi fuit vers l'est et le nord, à marches forcées. Les corps d'armée les plus réputés de la vieille Prusse, les contingents de Westphalie, du Hanovre, du Brandebourg se sont retirés en hâte devant vous.

Ce premier succès n'est qu'un prélude. L'ennemi ébranlé n'est pas encore complètement battu. Vous aurez encore de dures épreuves à subir, de longues marches à faire, de rudes combats à livrer. Que l'image de la Patrie souillée par les barbares soit toujours devant vos yeux. Jamais le sacrifice de tous pour Elle ne fut plus nécessaire.

En saluant les braves déjà tombés dans les luttes de ces derniers jours, ma pensée se tourne vers vous, artisans de la prochaine victoire.

En avant, soldats, pour la France !

Montmirail, le 9 septembre 1914.”

Le général commandant la 5^e armée
FRANCHET D'ESPEREY

Ce texte, bien que signé par Franchet, a été rédigé en réalité par le colonel Girard, officier de son état-major. Le général l'a seulement signé et daté de Montmirail en référence à la victoire napoléonienne de 1814 lors de la campagne de France, et l'a corrigé “*en adoucissant la fanfare*”. Il avoue lui-même dans ses mémoires avoir choisi le “*nom connu de Montmirail*” plutôt que celui de Villiers-Saint-Georges, au prix d'un anachronisme historique !

L'école de garçons, attenante à la mairie est construite derrière. Elle comporte deux classes. Des projets de 1910-1912, seul le grand préau pour les garçons a été construit. Il est toujours au fond de la cour. Dans les années 1950, l'école devient mixte. Pour accueillir les filles, deux préfabriqués sont montés sur le côté de la cour. Ils sont reconstruits en dur dans les années 1970 en même temps qu'est installé le chauffage central dans la mairie.

L'école maternelle

Par un étrange hasard du destin, c'est à l'emplacement prévu en 1910 qu'est construite la nouvelle école maternelle en ... 1976 ! Le projet est confié par le maire, Maurice Barthélémy, au cabinet d'architectes Louis et Michel Rouveau.

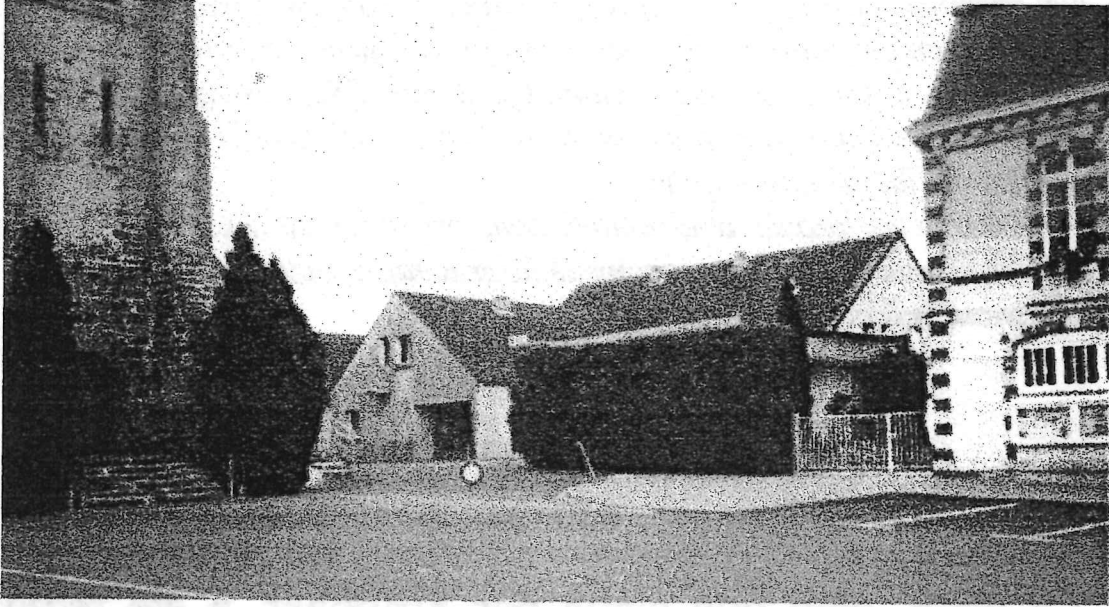


Illustration 26 :

l'école maternelle vue de la place, entre la mairie et l'église. Etat actuel.
Photo "Patrimoine du canton de Villiers-Saint-Georges". 2001.

Ne pouvant accueillir durablement et dans des conditions satisfaisantes deux classes de maternelles, l'ancienne école de filles (supra p.28) doit être abandonnée et remplacée par un bâtiment neuf. La nouvelle école accueille les enfants à la rentrée des vacances de Noël en janvier 1977.

Bien sûr l'édifice tranche totalement avec l'architecture de la mairie et a fortiori de l'église (illustration 26). Mais cette construction très sobre est implantée exactement à la place du presbytère dont il a les volumes, tant et si bien qu'on pourrait le croire ressuscité.

Vie et mort des commerces

Les côtés nord et ouest de la place qui bordent la Route de Provins étaient occupés jusque récemment par de nombreux commerces dont la plupart ont disparu.

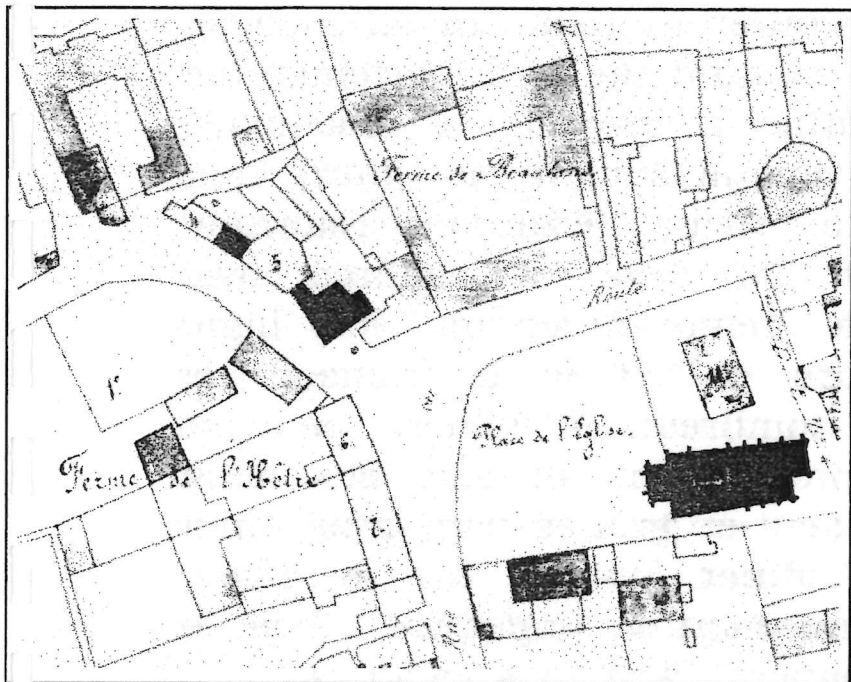


Illustration 27 :

Plan de Villiers-Saint-Georges en 1885.

La place est encore entourée de fermes agricoles.

A l'origine, des fermes occupent ces emplacements. Un plan de 1885 (illustration 27) fait apparaître encore deux fermes : au nord celle de Beaulans, et à l'ouest celle de l'Hêtre. Toutes deux présentent le même aspect : une vaste cour fermée de bâtiments dont certains donnent sur la place. Jusqu'à quand cette activité agricole s'est-elle maintenue ? Déjà à cette époque les constructions donnant sur la place étaient en partie occupées par des boutiques ouvertes sur la rue (une boulangerie et un café). Au tournant des deux siècles, la Route de Provins, appelée aussi la Grande Rue, est bordée de nombreux commerces, les uns à côté des autres, qui se prolongent dans les arrières-cours (des anciennes fermes) où se déploient les ateliers des boutiques. Une belle animation régnait alors sur ces deux versants de la place!

Vie et mort des commerces

L'expansion du petit commerce au XIXe siècle a plusieurs raisons. Il existait déjà quelques commerces liés au travail agricole avant l'ère industrielle : forgeron, tonnelier, burrelier, menuisier et . . . cabaretier. L'amélioration du réseau routier au début du XIXe siècle, particulièrement avec la création de la Départementale 20 vers 1830 (de Sézanne à Provins), a désenclavé Villiers, en raccordant commodément le bourg aux agglomérations voisines de Provins, Sézanne et Esternay, et aux Nationales 4 et 19. Cela est renforcé avec l'ouverture de la ligne de chemin-de-fer en 1906 (ligne Provins-Sézanne vers Paris et l'est de la France). Les commerces de bouche, nombreux à Villiers, peuvent alors étendre leurs clientèles bien au-delà des seuls alentours. Beaucoup vendent en gros et demi-gros. Ainsi le charcutier-fromager Coffinet installé sur la place, peut-il expédier ses lapins jusqu'en Angleterre ! Avec le train, les produits frais gagnent Paris tous les jours.



Illustration 28 :

Les commerces sont côte à côte, d'autres sont réfugiés dans les arrières-cours auxquelles on accède par de vastes porches. Vers 1900. Collection particulière.

Vie et mort des commerces

L'amélioration générale du niveau de vie et les changements dans les habitudes de consommation permettent le développement des commerces de proximité : droguerie, services mortuaires, garage, cafés (Café Saint-Eloi), boulanger (chez Verrier), boucher (chez Verdier), charcutier (chez Darnaux), fromager (chez Coffinet).

Avec l'essor démographique (500 habitants en 1800 contre 950 en 1900) dû notamment à l'arrivée de nombreux ouvriers agricoles et industriels, la demande ne cesse d'augmenter et favorise la spécialisation des commerces. Ceux-ci employaient eux-mêmes un grand nombre de salariés.



Illustration 29 :

La rue de la gare au niveau de la place. La boucherie Verdier, à gauche, est protégée par son store vertical.

Collection particulière.

Vie et mort des commerces

Les photos anciennes montrent ces boutiques, dont certaines apparaissent fort pimpantes. Arrêtons-nous sur le beau magasin du boucher Verdier en 1900 (illustration 29) récemment installé sur la place (il était auparavant route de Rupéroux) : la grande vitrine est surmontée d'un auvent en fonte décoré de pointes et de festons qui protège un grand store de toile rouge. La famille et le personnel posent fièrement devant. La boutique n'est qu'une petite partie de l'espace occupé par la boucherie : logements, abattoirs, remises et ateliers divers la complètent dans l'arrière-cour.

La plupart de ces commerces ont disparu dans la deuxième moitié du XXe siècle comme partout ailleurs. Il ne reste aujourd'hui sur la place qu'une boulangerie (toujours au même emplacement), un café-restaurant que font vivre les routiers de passage, un marchand de journaux et un cabinet médical. Les autres commerces ont été transformés en habitation ou sont restés en l'état, mais désaffectés. Cela donne aujourd'hui un aspect assez triste à ces côtés de la place.

Conclusion

Il aura donc fallu moins d'un siècle pour transformer en place publique le centre du bourg occupé depuis longtemps par le cimetière et le presbytère.

Il n'y eut pas, à proprement parlé, de plan préétabli à cette transformation, mais plutôt une série de travaux engagés au gré des besoins et le désir de traduire dans la pierre, en un lieu symbolique, l'avènement des nouvelles institutions locales. Dès les années 1820, avec le projet de construire la première mairie sur une parcelle du jardin du presbytère en lisière du cimetière, apparaît précocement le désir de fixer ces nouvelles institutions à cet endroit. Il y avait là de l'espace et la situation au centre du bourg était idéale. Cela permettait aussi d'affirmer la présence des nouveaux pouvoirs civils sur un site chargé d'histoire et politiquement significatif eut égard au pouvoir du clergé dans la société avant la Révolution. Pourtant, durant les deux premières décennies du XIXe siècle, rien ne semble bouger à Villiers. La présence de Monsieur de Bellejoyeuse à la tête de la commune jusqu'en 1813 et celle du Père Bourcier à la Cure jusqu'en 1824 contribuent à maintenir Villiers dans une continuité conservatrice. Leurs disparitions ouvrent une nouvelle période.

Le plan "idéal" de 1827 (illustration 1) que conserve encore la mairie montre un Villiers irréaliste, dont les artères orthonormées donnent l'image d'une ville moderne. C'est l'expression d'un souci de rationalisation qui se traduit dans les faits à cette époque par l'élargissement des rues du village, l'alignement des maisons, la réfection suivant de nouveaux tracés plus rectilignes de tous les chemins menant au bourg. C'est

Conclusion

aussi la décision de déplacer le cimetière hors de l'agglomération. Certes tout ceci n'est que l'application des décisions imposées par les pouvoirs public représentés par le Préfet, mais on notera qu'à Villiers cette oeuvre est conduite rapidement avec zèle et sur un certain pied pour ce qui concerne le centre du bourg.

En effet, établir une place au centre de l'agglomération n'est pas un acte anodin. Au-delà du souci hygiénique d'éloigner le cimetière des habitations, l'aménagement de cet espace tel qu'il apparaît sur les plans est l'expression d'une volonté que l'on peut qualifier de politique. La "place" est un aménagement urbain récent dans l'histoire de nos villes. Avant la Révolution, la création de ces espaces prend la forme de "places royales" bâties dans les grandes villes du pays où elles constituent autant de témoignages de fidélité au Roi et contribuent à la gloire du souverain. C'est donc un acte politique dont les nouveaux pouvoirs civils s'emparent après 1789.

Villiers se conçoit dès lors comme une ville et non plus comme un simple village. La croissance démographique, la prospérité économique et l'élévation au rang de Chef-lieu de canton (depuis la 25 fructidor An IX - 1801) en font une petite "capitale" locale dont on n'imagine pas, jusqu'au coup de frein brutal de 1914, qu'elle puisse cesser de croître.

La grande place avec ses édifices publics et sa grandiose mairie, son église au clocher remodelé et ses beaux commerces, est l'image d'une localité en expansion et d'une élite fière de sa réussite, bien illustrée par le "portrait de M. Roberdel". Pour autant, l'établissement de cet espace urbain ne s'est pas fait sans mal. Aux difficultés financières s'est ajouté la mauvaise volonté de bien des conseillers municipaux qui ont souvent retardé

Conclusion

la réalisation des projets. Mais cahin-caha, grâce à l'action de maires à l'esprit large, la "Place de la mairie" prend forme.

De nos jours, on a peine à imaginer la beauté sobre, toute "provinciale" qu'eut la place. A bien des égards, le XIXe siècle fut l'antipode du XXe. L'exode rural et le recul de l'activité agricole dans la richesse nationale ont petit à petit marginalisé les espaces ruraux, particulièrement aux confins de l'Ile-de-France. L'avènement de l'automobile et des grandes surfaces a détourné les consommateurs du petit commerce. La disparition de la justice de paix et généralement le recul du canton comme entité politique et administrative ont réduit la vocation locale de Villiers. Tous ces changements ont contribué à son déclin. Désormais la place n'est plus envisagé que comme un espace utilitaire. Son aspect s'est peu à peu dégradé.

Depuis deux siècles, la "Place de la mairie" est un miroir dans lequel Villiers projette son image, tantôt prospère et dynamique, tantôt en déclin et recroquevillée sur elle-même. Conçue au XIXe siècle comme le symbole des pouvoirs populaires issus de la Révolution, la place y a puisé une certaine grandeur.

Retrouver cette grandeur signifierait un renouveau de la ruralité et un redéploiement des pouvoirs locaux fondés sur une démocratie modernisée. Ce sont les défis du XXIe siècle.

Annexe 1 : les Maires de Villiers-Saint-Georges

La date avant le nom correspond à la prise de fonction.

1789 : ?
1792 : Jacques PIGOT
1808 : Louis François LAURAND
1808 : Joseph de BELLEJOYEUSE
1813 : Pierre BEGIS
1833 : Louis LAURAND
1859 : Pierre Simon ROBERDEL*
1870 : Jean Baptiste SECLIER
1871 : Antoine Joseph CHANCENEST
1875 : Pierre Simon ROBERDEL*
1881 : Jean Baptiste CLERGEOT
1884 : Louis Marie LALLEMENT
1888 : Jules Stanislas MOREAU
1892 : Louis Alfred LALLEMENT
1900 : Frédéric PIGOT
1902 : Isidore Stanislas JAMEL
1907 : Jules MOREAU
1908 : Bienaimée JULIEN
1912 : Emile Parfait DUPONT
1919 : Louis Edouard ROUSSEAU
1921 : Jean Justin GAGNEUX
1925 : Gustave Henri THOMINET
1929 : Charles Clément HURAND
1943 : René CHALENTON
1944 : Joseph CARILLON
1945 : Camille PIRONNEAU
1963 : Robert HURAND
1971 : Maurice BARTHELEMY
1995 : Pierre RANNOU
2001 : Georges Michel GRESPIER

* voir infra page 49.

Annexe 2 : Un portrait de Pierre Simon Roberdel

Maire de Villiers-Saint-Georges pendant 17 ans, Pierre Simon Roberdel a marqué la commune de son empreinte puisque c'est à lui que l'on doit la belle mairie bâtie en 1875 (cf. supra page 33). Son long mandat et sa forte personnalité font de lui, assurément, le grand homme de la période, d'autant plus qu'il a participé à cette époque à tous les changements que connut la commune.

Il est né le 18 Fructidor An VIII (8 septembre 1799) à Flaix, de Pierre Roberdel et de Jeanne Justine Lantoine. Son père, originaire de Montceaux-lès-Provins où il est né le 10 avril 1764, est marchand de bois. Agent communal de Flaix pendant la Révolution, il en devient le premier maire en 1800 jusqu'à sa mort le 22 mai 1820. A la vente des Biens Nationaux pris au Clergé en 1790, il acquiert l'ancien presbytère et l'église de Flaix dont il fait sa résidence.

Pierre Simon prend la suite de son père à tous points de vue. Il perpétue l'affaire familiale dans le négoce du bois et devient maire de Flaix en 1823, après le bref mandat de Hilaire Thénard, jusqu'au rattachement de la commune à celle de Villiers-Saint-Georges en 1841, et dont il est l'un des promoteurs. Déjà avant ce rattachement, les deux communes étaient regroupées pour l'école et le culte fixés à Villiers. A ce titre, il participe aux décisions concernant les travaux à l'église, au presbytère et pour la construction de la première mairie en 1836. Après 1841 il est conseiller municipal de Villiers. Il occupe le siège de Juge de Paix du canton de Villiers en 1851 et 1852. Il est nommé Maire le 21 décembre 1859 et le reste jusqu'à la chute du Second Empire en 1870. On soupçonne ici

Annexe 2 : Un portrait de Pierre Simon Roberdel

des idéaux bonapartistes qui sont sûrement pour beaucoup dans l'obtention de la Légion d'Honneur (Chevalier) en 1866. C'est pendant cette période qu'il lance le projet de construire la grande mairie actuelle. Enfin, après un court purgatoire, il retrouve brièvement son siège de premier magistrat en 1875 pour l'abandonner en 1881 à cause de sa maladie. Il décède à Flaix deux ans plus tard, dans la "ferme de l'église de Flaix" où il était né.



Illustration 30 :

Portrait présumé de Pierre Simon Roberdel. 1853.

Peinture sur toile. Mairie de Villiers-Saint-Georges.

Photo "Patrimoine du canton de Villiers-Saint-Georges. 2001.

Annexe 2 : Un portrait de Pierre Simon Roberdel

En 84 ans d'existence, il a assisté, et souvent participé, à tous les profonds changements qui ont animé cette période à Villiers. Enfant, il a connu le cimetière tel que les siècles l'avaient façonné. Adulte, il a participé, souvent initié, les changements qui en ont fait une place publique. A son décès, cette place est à peu près ce qu'elle est aujourd'hui.

C'est probablement son portrait que j'ai retrouvé il y a quelques années dans le grenier de la mairie (illustration 30). La toile, une fois dépoussiérée, laissa apparaître le portrait d'un homme d'âge mûr, vêtu d'une redingote noire, la barbe finement coupée, posant devant une bibliothèque richement pourvue. Il s'agit du portrait d'un bourgeois, un rien austère, qui sans ostentation mais avec beaucoup de fierté, expose sa réussite et son établissement social. La peinture est datée en bas près de la signature illisible du peintre, de 1853. Malheureusement la toile, très abîmée, est grevée de nombreux trous (de balles ?) et le visage est lacéré.

Ce portrait peut être complété par une petite phrase relevée au fil d'un document aux archives. Dans un courrier adressé au Préfet par le sous-préfet de Provins, ce dernier souligne "*l'intelligence du maire*" de Villiers auquel il propose de faire toute confiance dans une affaire mal engagée pour la commune.

Assurément avec lui, la commune est en de bonnes mains!

Table des illustrations

- Illustration 1 : plan "idéal" de Villiers-Saint-Georges. Détail. 1827.p.5
Illustration 2 : plan de Villiers-Saint-Georges. Détail. 1885. p.5
Illustration 3 : plan du cimetière en 1838. p.7
Illustration 4 : calvaire de l'ancien cimetière. Etat actuel. p.8
Illustration 5 : banc de la rue de la gare. 1906. p.10.
Illustration 6 : éclairage public sur la place de la mairie. Vers 1880.
p.10.
Illustration 7 : le nivellement de la place et balustrade en fer. p.12
Illustration 8 : puits municipal dans l'angle de la place. p.12
Illustration 9 : le presbytère au début du XXème siècle. Détail. p.13
Illustration 10 : plan du rez-de-chaussée du presbytère vers
1820. p.14
Illustration 11 : coupe de la remise du corbillard édifée dans la cour
du presbytère en 1898. p.16
Illustration 12 : caves du presbytère. Etat actuel. p.17
Illustration 13 : vue intérieure de la nef et du chœur de l'église.
Vers 1900. p.19
Illustration 14 : élévation du clocher avant la rehausse de 1900. p.20
Illustration 15 : élévation du nouveau clocher bâti en 1900. p.21
Illustration 16 : ancien coq du clocher. 1900. p. 22
Illustration 17 : cloches. Etat actuel. p.23
Illustration 18 : élévation du bâtiment pour la construction d'une salle
d'audience et une maison-école. 1824. p.24
Illustration 19 : plan avec emplacement de la mairie à construire.
Vers 1830. p.27
Illustration 20 : élévation de la façade de l'école de filles. 1860. p.28
Illustration 21 : plan du rez-de-chaussée de l'école de filles. 1884.p.29
Illustration 22 : projet de restauration et d'agrandissement de l'école
de filles. 1882. p.31
Illustration 23 : projets de façades pour la nouvelle mairie. 1867.p.33
Illustration 24 : projet de Presle pour la façade de la mairie. 1867.p.34
Illustration 25 : plan du 1er étage de la mairie. 1867. p.37
Illustration 26 : vue de l'école maternelle de nos jours. p.40
Illustration 27 : plan de Villiers-Saint-Georges. Détail. 1885. p.41
Illustration 28 : vue de la route de Provins au niveau de la place.
vers 1900. p.42
Illustration 29 : vue de la rue de la gare au niveau de la place.
Vers 1900. p.43
Illustration 30 : portrait présumé de Pierre Simon Roberdel. p.50

Sources et remerciements

SOURCES :

- Archives municipales de Villiers-Saint-Georges.
Plans et cadastre.
Registres de délibérations du conseil municipal.
Etat-civil
Dossiers divers (écoles/cimetière/église)

- Archives Départementales de Seine-et-Marne
(A.D.S.M.).
Cotes : AD 100 (3 liasses) , 4 OP 519/1 et 519/2

- Archives de l'Armée (S.H.A.T.)
Microfilm. 1K mi 44. Mémoires Franchet-d'Espérey.

REMERCIEMENTS :

Mme Elisabeth CAMUS et M. Michel BOULANGER qui ont patiemment dépouillé les registres de délibération du conseil municipal.

M. GRESPIER, maire de Villiers-Saint-Georges et Mme LANGE son adjointe qui nous ont accordé toutes les facilités pour la réalisation de cette exposition.

Le personnel de la commune : Mmes BUTKOVIC et DELORME, Ms BEDEL et MACHURE pour leur disponibilité.

Mme et M. BONTOUR qui nous ont accueillis dans leurs locaux pour présenter l'exposition.

M. BARTHELEMY, ancien maire et conseiller général du canton, pour les précisions qu'il a bien voulu nous apporter.

Le personnel de la salle de lecture aux Archives départementales.

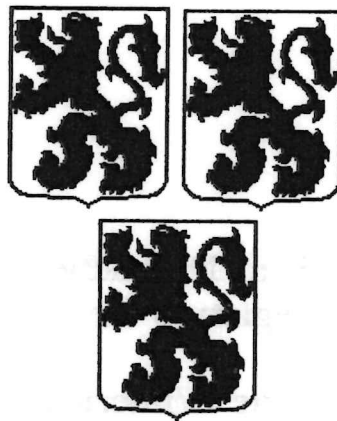
L'association :

*“Patrimoine du canton de
Villiers-Saint-Georges”*©

a pour vocation d'initier et de soutenir des projets
culturels relatifs au patrimoine du canton.

L'adhésion annuelle est de 8 Euros (50 Francs).

✉ mairie des Marêts 77 560 Les Marêts.



© Patrimoine du canton de Villiers-Saint-Georges.

Mairie des Marêts. 77 560 Les Marêts.

Septembre 2001

Imprimé par nos soins.

Toute reproduction même partielle de cet ouvrage est interdite. La copie ou la reproduction par quelque procédé que ce soit : photocopie, microfilm, support magnétique ou optique, laser ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

Prix : 50 francs / 7,62 Euros.